"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 41 Saint-Boniface Jeudi 12 Février 1981



32 équipes au bonspiel de Lourdes

Le traditionnel bonspiel des Franco-Manitobains, organisé par la SFM, a connu son succès habituel en fin de semaine dernière. Voir le photo-reportage de Armand Bédard. Sur la photo, le voyageur officiel, Aurèle Desaulniers présente le trophée à l'équipe gagnante du premier concours.

Au sommaire

Aurèle a préparé ses bagages et ses messages

Pour la deuxième année consécutive, Aurèle Desaulniers personnalisera le Festival du Voyageur. Avec son visage buriné adouci par un large sourire si engageant, il n'y a guère d'efforts à faire pour l'imaginer courir les bois. Mais Aurèle Desaulniers ne se contente pas d'avoir la tête de l'emploi. Il a aussi des choses à dire. Et il les dit bien.

"Le voyageur, explique-t-il, c'est le symbole de la conservation de notre héritage. Il ne représente pas uniquement le Festival du Voyageur, mais aussi la francophonie du Manitoba". Pour ces raisons, Aurèle Desaulniers cherchera à approfondir l'image qu'il a laissé l'an dernier en mettant l'accent sur la langue, parce que, pour lui, "l'idée primordiale du Festival, c'est de promouvoir davantage notre langue".

"S'il n'y avait pas cet idéal, le Festival n'aurait aucune raison d'être", poursuit-il. Aussi, il tâchera de parler, de rencontrer un maximum de gens pour les inciter à faire "un effort sublime pour garder notre langue et la transmettre aux autres". Les autres, ce sont "ceux qui s'éva-

suite à la 12



L'équipe manitobaine de sculpture sur glace, après avoir remporté le 1er prix du championnat national du concours au carnaval de Québec, s'est méritée la première place, ex aequo avec le Maroc (croyez le ou non), du concours international, qui s'est également déroulé à Québec, en fin de semaine dernière.

L'équipe victorieuse est composée de MM. **Réal Bérard**, un artiste franco-manitobain à l'emploi du ministère des affaires culturelles, **Don Berg**, illustrateur pour le programme "Travel Manitoba", et **Miguel Joyal**, un sculpteur de Saint-Boniface.

Le concours de sculpture a débuté le 31 janvier. Le trio a travaillé pendant près de 24 heures, sans arrêt, pour compléter la première oeuvre, une scène tirée de "La petite poule d'eau" de l'auteur Gabriel Roy. Une cabane de trappeur et plusieurs personnages du roman manitobain y sont représentés.

Le trio de la province, qui s'est distingué parmi les quelque vingt équipes participantes, a ensuite porté les couleurs du Canada lors de la compétition internationale opposant une douzaine de pays. Pour l'occasion, le choix de MM. Bérard, Berg et Joyal s'est fixé sur un tableau tiré de la Légende du cheval-blanc, de la littérature indienne du Manitoba.



Florence au Cercle Molière

"Tu vas le regretter" a répété la mère (Marie-Jeanne Delaquis) à Florence (Louise Deniset). Songeurs, le père (Pierre La Roche) et le fils (Jude Roy). Voir la critique de Bernard BOCQUEL.

OPINION

Les leçons à tirer

La démission volontaire de Me Renald Guay de la présidence de la commission scolaire de Saint-Boniface la semaine dernière peut servir, une fois de plus, à mettre en lumière certaines carences du système qui régit l'éducation au Manitoba.

On le sait, les commissaires anglophones de Saint-Boniface se sont servis d'une "petite nouvelle" parue récemment dans **LA LIBERTÉ**, qui indiquait de façon erronée la mise sur pied d'un comité consultatif prôné par Me Guay, pour retirer leur confiance à celui qui présidait la commission depuis l'élection d'octobre.

Quand on se sent dépassé par les événements, le dernier des prétextes devient bon pour essayer de recouvrer le contrôle. Car c'est bien la question de savoir qui détient le contrôle de la division scolaire de Saint-Boniface qui a amené les trois commissaires anglophones à s'opposer à l'établissement du comité consultatif suggéré par Me Guay, qui aurait eu pour tâche de faire des recommandations d'ici le mois de mai sur la brûlante question de la réorganisation des écoles pour loger adéquatement les programmes de la division.

La main sur le coeur

Ce vote négatif frise d'autant plus le ridicule (qui n'a malheureusement jamais tué) que le nouveau président, M. Jim Garwood, affirme que tous les commissaires sont en faveur d'une large consultation dans cette affaire de réorganisation d'écoles. Me Guay aura bientôt beau jeu de mettre en évidence, quand par la force des choses les commissaires devront opter en faveur d'un quelconque mécanisme de consultation, la basse manoeuvre dont il a été l'objet. Et, à travers lui, les francophones de la division scolaire de Saint-Boniface.

Car personne ne doit être dupe que seules les méthodes de fonctionnement et la personnalité de Me Guay ont été désavouées. Malgré toutes les professions de foi exprimées à l'endroit des francophones, il survit, dans cette division, une humeur antifrancophone latente. Le record de voix enregistré par Me Guay lors des élections d'octobre a certainement contribué à alimenter cette phobie rampante. Il est clair que si les "majoritaires" commencent à développer un sentiment de paranoïa que l'on croyait être l'apanage des "minoritaires", la conduite des affaires de la division risque de se compliquer singulièrement.

Bien sûr, la main sur le coeur, cette analyse des faits sera démentie. Et à la question de savoir pourquoi le directeur-général de la division, dont la compétence n'est absolument pas discutée ici, est unilingue, on fera sans doute valoir une sombre histoire de tradition. Que les trois commissaires anglophones de Saint-Boniface jurent ou non leur bonnes dispositions à l'endroit de l'éducation française, la réalité va demeurer, têtue: la division scolaire de Saint-Boniface est anglophone.

Combien de fois va-t-il encore falloir le répéter: les frontières des divisions établies en 1959 en fonction des critères de langue et de religion sont totalement dépassées. Grâce à de savants découpages, on avait fait en sorte que la consolidation des districts scolaires ne réduise pas à néant le contrôle réel dont les francophones disposaient sur leur éducation.

Si l'on se tient à l'exemple de Saint-Boniface, tout pouvait aller pour le mieux en 1959, puisque les francophones, alors majoritaires, élisaient sans problème une commission scolaire chargée de défendre leurs intérêts. Le développement du Parc Windsor a fondamentalement bouleversé ces données. Aujourd'hui, il faut mettre sur pied un véritable plan de bataille pour assurer dans Saint-Boniface l'élection de deux francophones. Bientôt il faudra aussi faire voter les grabataires.

Mais il s'agit de se rendre à l'évidence. L'actuel gouvernement manitobain n'éprouve certainement pas la volonté de mettre sur pied un système qui permettrait aux Franco-Manitobains de contrôler l'éducation de leurs enfants. Et pourquoi devrait-il adopter une autre attitude? Puisque même les "défenseurs" des droits à l'éducation dans la langue de la minorité du côté d'Ottawa n'ont pas cru bon de garantir, dans la charte des droits, autre chose que l'éducation "là où le nombre le justifie". Les politiciens manitobains peuvent donc se gargariser sans honte en proclamant que le français est une langue officielle d'enseignement depuis plus de dix ans.

Alors, face à la non-volonté des gouvernements d'accorder aux parents francophones la responsabilité de l'éducation de leur progéniture, il faut trouver des solutions à l'intérieur du système en vigueur. Ce n'est pas un hasard si la prochaine assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains se déroulera sur le thème "Au delà des frontières". C'est tout à l'honneur des commissaires d'écoles francophones de chercher, dans le cadre d'une collaboration plus étroite entre les divisions "francophones", les moyens pour favoriser la meilleure éducation possible des jeunes Franco-Manitobains.

Une interrogation justifiée

Dans ce domaine, de grandes réalisations sont envisageables, à condition, bien entendu, que les commissaires aient la volonté de s'engager dans une telle voie.

La récente péripétie survenue dans la division scolaire de Saint-Boniface ne confirme par uniquement les tensions qui existent entre "majoritaires" et "minoritaires"; elle permet de s'interroger sur la fonction de commissaires d'écoles. Une interrogation d'autant plus justifiée si l'on accorde une valeur à cette déclaration de Me Guay extraite du "Free Press" du 7 février: "Nous avons résolus plus de problèmes dans les trois derniers mois qu'ils (les commissaires en place alors) n'en n'ont résolus dans les cinq dernières années".

En principe, la responsabilité première en ce qui a trait à l'éducation des enfants incombe aux parents, qui délèguent, lors d'élections, leur responsabilité à deux niveaux: au gouvernement provincial, qui nomme un ministre chargé de formuler des politiques; et à la commission scolaire, qui se doit de refléter les sensibilités plus locales.

Or le montant de démagogie inhérent à tout type d'élection place les parents devant des responsabilités énormes. Des responsabilités qui, faute...d'éducation sont trop souvent prises à la légère. Quand l'éducation des enfants, c'est-à-dire leur avenir et l'avenir du pays, est confiée à des individus dont l'argumentation essentielle se résume à la réduction des taxes, on doit commencer à se poser de sérieuses questions. Une fois pour toutes, une bonne éducation est incompatible avec la petite politique, sous ses multiples facettes.

La maladie du pouvoir

Pour le meilleur et pour le pire, l'organisation scolaire du Manitoba confère aux commissaires d'écoles des pouvoirs sur la programmation, le système de transport, la construction, le maintien des édifices scolaires ou encore sur l'embauchage de cette personne-clé qu'est le directeur-général.

Pour le meilleur et pour le pire, car de telles responsabilités exigent de réelles compétences. La volonté de servir la communauté, l'altruisme, couplé malheureusement parfois avec cette monomanie qu'est la maladie du pouvoir, ne suffisent plus aujourd'hui pour prétendre diriger les destinées d'une division scolaire.

On est loin, très loin du temps où les commissaires étaient en charge d'administrer une petite école locale. Le législateur a centralisé les dictricts scolaires et n'a pas voulu ajuster en conséquence le rôle du commissaire. Voilà pourquoi on rencontre aujourd'hui trop de commissaires plus intéressés au bon fonctionnement d'une fournaise dans une école qu'aux programmes enseignés. Et pour cause: pour éviter de passer pour un incompétent, on se contente de discuter de choses connues.

C'est vrai qu'il n'est pas toujours aisé de remplir idéalement la fonction de commissaire d'écoles, quand bien même on le souhaite ardemment. Car, encore une fois, la bonne volonté ne suffit pas. Surtout quand il faut composer avec des "minoritaires" et prendre dans un avenir rapproché d'importantes décisions sur la réorganisation rendue inévitable, des écoles. Les parents-électeurs sauront bientôt s'ils ont eu raison d'accorder leur vote aux cinq commissaires de la division scolaire de Saint-Boniface.

Bernard BOCQUEL

L'autosuffisance énergétique: rêve ou réalité?

L'autosuffisance en matière d'énergie, est-ce un objectif réalisable? L'attitude du gouvernement actuel nous porte à croire que non. D'abord, il faudrait se rendre à l'évidence que les ressources pétrolières canadiennes ne sont pas toutes renouvelables. Certes, l'exploitation des sables bitumeux en Alberta peut retarder l'échéance, déguiser la malignité de la tumeur, mais n'apporte aucune solution, à long terme à l'épuisement des précieuses ressources.

Est-il nécessaire d'augmenter le prix aux pompes au même niveau que les prix mondiaux? Certaines études (1) voudraient que le prix du pétrole soit fixé selon les estimations des coûts de substitution des ressources, indépendamment des prix mondiaux. Cependant, tant qu'on importera du pétrole, il faudra tenir compte des prix internationaux (aussi artificiels et volatils soient-ils) afin de bien décider du prix canadien.

Dans le contexte actuel, le prix canadien étant le plus bas des pays importateurs de pétrole, des objections à la politique d'autosuffisance surgissent. D'abord le prix subventionné encourage la consommation, accélérant ainsi l'achèvement d'une ressource non-renouvelable. Il en résulte une plus grande dépendance des ressources pétrolières étrangères, car la demande reste élevée. Les taxes sur l'exportation du pétrole canadien de l'ouest du pays subventionnent le pétrole importé pour les besoins des provinces de l'est canadien. Or, ces taxes devraient être employées à l'exploration, le développement et la production des sources autochtones substituts au pétrole (2).

Le problème actuel repose sur trois prémices, établies en 1973, lors de l'imposition de cartel des pays de l'OPEP. D'abord, on croyait que la taxe sur l'exportation du pétrole de l'ouest, acheminé vers les Etats Unis, compenserait pour la subvention accordée aux importations à l'est. Mais, l'accroissement des prix mondiaux et le déclin continu des exportations ont détruit "l'équilibre pétrolier" conçu par le gouvernement canadien. Le Canada croyait bénéficier de cette hausse, car les pays industrialisés (France, U.S.A., R.F.A., etc...) verraient leur coût de production monter, produisant, par conséquent, une hausse des prix de leurs produits manufacturés.

En contrôlant et en minimisant la montée des prix du pétrole au Canada, Ottawa espérait devenir davantage compétitif sur les marchés internationaux, ses coûts de production par rapport à ceux des autres pays industrialisés étant inférieurs. Cette politique protectionniste s'avéra fausse, mais elle demeure inchangée.

Bien que l'on ait adopté une politique d'autosuffisance, les moyens employés semblent nuire à l'atteinte de l'objectif. En effet, le déficit engendré par la différence entre les dépenses encourues dans le financement du pétrole importé et les revenus tirés de la taxe d'exportation, n'est pas résorbé. De plus, le refus du Canada se s'aligner sur les prix internationaux, sous prétexte qu'ils sont imposés arbitrairement, donc non-pertinents à la réalisé canadienne, s'est enraciné.

La fixation, de toutes pièces, d'un prix "made in Canada", dans lequel le coût international du pétrole n'est qu'une composante, semble manquer de perception réaliste. Car les prix mondiaux continuent à grimper et le retard du Canada, qui continue à importer, s'accentue. Ce refus de reconnaître la relation entre les niveaux internationaux et ses exigences en terme d'autosuffisance, risque d'assujettir le Canada davantage aux caprices du marché mondial.

En 1978, le prix du baril de pétrole canadien se chiffrait de $3 à $4 sous le prix mondial. Maintenant, le Canada accuse un retard de $15 à $18 du baril. Est-ce qu'un rattrapage est possible? On estime à 7,28% l'inflation - à ajouter au 11% annuel - qui serait lié directement à une hausse de $17 du prix du baril de pétrole et aux hausses salariales qui en résulteraient(3).

Bien qu'un changement de la politique canadienne soit recommandable, il serait difficile d'en évaluer l'impact général sur les provinces productrices et consommatrices. Il serait nécessaire, au départ, que le fédéral mette en oeuvre des mesures pour protéger les individus et les petites entreprises (par exemple, les agriculteurs) qui ne pourraient survivre à la hausse.

La politique énergétique Lalonde-MacEachen aura, à la fin de 1981, entraîné l'abandon de quelque 200 derricks ("oil rigs") et le renvoi de 35,000 travailleurs canadiens(4).

Cette politique encourage uniquement les compagnies pétrolières canadiennes à 75%, en leur octroyant des primes pour l'exploration et le développement. Cependant ces mêmes compagnies semblent trouver un marché plus attrayant à l'extérieur du pays. "Dome Petroleum", qui vient de créer une filiale canadienne reste une exception à la règle.

Si le mal continue, il sera trop tard pour y trouver un remède. Il faudrait bien que les MM. Trudeau et Lalonde, qui visent à l'autosuffisance pour l'année 1990, reconnaissent, d'abord, que l'on n'envoie pas un cancéreux chez un psychologue.

Gérard Dubé
Winnipeg
le 7 février 1981

(1) T. Schrecker, "Analyse de politique" (revue) automne 1980, page 652

(2) A. Ayout, "Analyse de politique" (revue) automne 1980, page 656

(3) Ibid, page 659

(4) "Free Press" (Winnipeg), le 31 janvier 1981

Prêter une juste attention au phénomène

M le rédacteur

Il serait discourtois de ma part de laisser sans réponse la "lettre ouverte" que m'a adressée, dans **LA LIBERTÉ**, M. A.E. de Leyssac, Ph.D., sur la question du français à l'Université. J'avoue ne pas saisir toute l'argumentation de M. de Leyssac, mais m'efforcerai d'apporter de mon mieux une réponse.

Lorsque M. de Leyssac rappelle l'abandon des règles exigeant des cours de français, il n'apparaît pas clairement s'il se réfère aux conditions d'admission à l'Université-ou aux programme de préparation aux diplômes universitaires, pour les étudiants de lettres et sciences humaines. C'est dans les années 60 que la plupart des Universités canadiennes ont renoncé à ces deux sortes de règles. Le résultat en a été la réduction massive du nombre des étudiants et des enseignants dans les sections de français des établissements secondaires et universitaires.

Le Département de français et d'espagnol de cette Université a lutté vigoureusement, m'assure-t-on, contre l'introduction de ces changements. Mais lorsque ces derniers sont devenus effectifs, il a établi de nouveaux cours pour débutants et révisé tout son programme d'études. Le résultat s'en fait sentir dans un chiffre d'inscriptions d'étudiants très respectable, substantiellement plus élevé que dans un bon nombre d'Universités de même taille.

Il faut à présent noter la demande considérable de cours de français qui se manifeste dans l'enseignement primaire. Sans doute est-il trop tôt pour savoir comment cette tendance affectera l'enseignement secondaire et, en définitive, l'enseignement universitaire. Mais nous n'en devrions pas moins prêter une plus juste attention à ce phénomène.

Notre Département de français et d'espagnol se recommande par la qualité notamment de l'enseignement qu'il dispense. Des raisons budgétaires ont fait qu'il n'a pu engager qu'un nombre limité de professeurs ces dernières années, mais ces nominations ont répondu à des critères de valeur très élevés.

D.R. Campbell,
Président de l'Université du Manitoba
Winnipeg
le 3 février 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



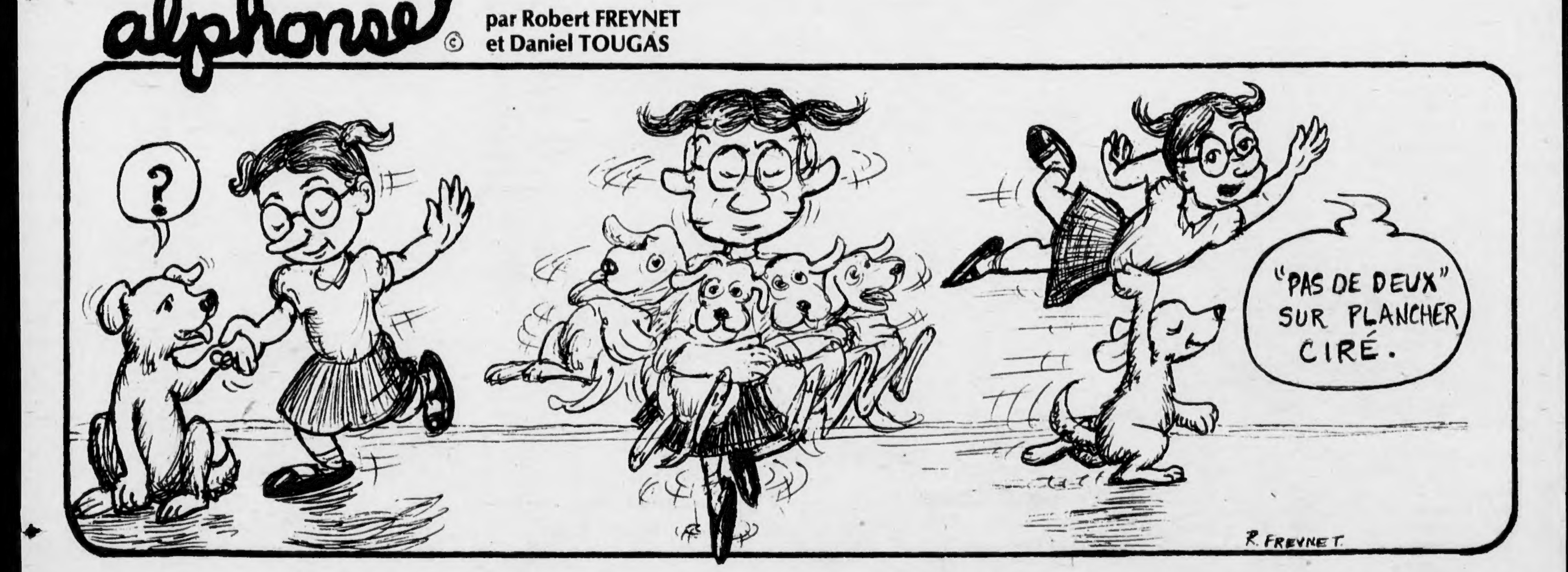
Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur : Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.



Les donateurs au coup de pouce

Elie
Mme L. Goulet
Hélène Lachance
Yvonne B. Legault
Mme A.M. LeSann
André Carrière

Fannystelle
Anonyme
M. & Mme Emile Painchaud
Théodore Poitras

Île-des-Chênes
Louis & Dolorès Laurendeau
M. & Mme Lionel Labossière
Paul & Pat Candal
Péloquin Farms
Mme Béatrice Beauchemin

La Broquerie
Mme Marguerite Pelletier
Louis Tétrault
Roland Gauthier
M.& Mme Noël Fournier
Oscar Gagnon
A.J. Boily
Edouard & Céline Gagnon
Roland Gauthier

Letellier
Mme Clémentine Damphousse

Lorette
M. & Mme W. Danylchck
M. & Mme Conrad Simard
Henri Bissonnette
Mme Laurette Moreau
Gérald Vandale

Notre-Dame-de-Lourdes
M. & Mme André Collet
Mme Clarisse Franq
M & Mme Emmanuel Roch
Maurice & Suzanne Durand
Conrad Durand
Mme Florina Delaquis
Larry & Annette Brisson
Raymond & Lucienne Yarjau

Parc Windsor
Anonyme
M & Mme Albert Dacquay
Estelle Gauthier
Louise Charrière
Sisters of the Cross
Dolorès Gosselin
Albert Lepage
Olier & Rita Voyer
Bernard & Georgette Vrignon
Mme J. Granger
M. & Mme Gabriel Piché
Rita Fontaine
Raoul Boisjoli
Maurice & Thérèse Gauthier

Pine Falls
Roland Bérard

Poplar Point
Maurice Duclos

Richer
M & Mme René Bourgouin

Saint-Adolphe
Louis Legal
Laurent Lagassé
Norbert Chaput
Maurice Aubin

Saint-Boniface
Edmond & June Lambert
Emma Ayotte
Louise Gilbert
Emile Roy
Med-West Medical
Data Bureau
Marie Christopher
Mme Agnès Desmarais
Albertine Gareau
Gilbert & Jeannine Dubé
Odina Moquin
Rose Hébert
Gérald C. Labossière
Mme M. Héléna McConnell
Cécile Lacroix
Doris & Yoland Comeau
Mme Henrie Bruyère
M. & Mme Emile Marcoux
Mlle Alexandrine Grégoire
Mme Annette Bisson
Anonyme
Marie Palace
Lorette M. Larocque
Jacques Rave
Irène Oliviera
Bernadette Gosselin
Léopoldine Rioux
Centre St-Louis
Union Nationale Française
Eva Genest
Laurent & Gertrude Gagné
Louisa Lachance
Cécile Bergeron
Mme Adonaî Bernardin
Irène Soulodre
Mme Rose Sauvlet
Mme Thérèse Roy
Louis Gagnon
C. St-Amant
Mme Elise Gauthier
Laure & Denise Rocan
Madeleine Constant
Roméo Delorme
Claude & Simone Gosselin
M. & Mme David Fortier
M. J.A. Paradis
M. & Mme Aimé Cholas
Claire M.G. Gauthier
Mme Athala Smith
Rhéal & Carolyn Teffaine
Jacqueline Laurendeau
Marguerite Lavoie
Joe & Suzanne Muller
Antonio & Simone Labossière
Anna Lukowycz
M. & Mme Roger Cormier

Saint-Claude
Robert Philippe
Joseph Ricard
Anonyme
Noël Philippe
Hubert & Marie Jeanne Delaquis

Saint-François-Xavier
Jules & Irène Régnier

Saint-Georges
Mme Yvonne Gagné

Saint-Jean-Baptiste
Mme Rose Aimée Beaudette
Denis & Léonne Marion
Mme Yvonne Gariepy
Philippe & Micheline Sabourin
Georges Grégoire
Georges Bruneau
M. Pierre Vermette
Maurice & Rita Plamondon
Gilles Sabourin
Louis Sabourin

Saint-Joseph
Gilles Rémillard
Ovila Bissonnette
Lucille Bérard

Saint-Labre
Georgette Gérardy

Saint-Laurent
Mme Lucie Savignac
Yves Lambert
M. & Mme Romuald Perrault

Saint-Lazare
M. Jean Chartier
Réginald J. Chartier
Pierre & Lillian Huberdeau
Soeurs de la Présentation de Marie
André Huberdeau
Mme Rosinne Chartier
Joséphine Deschambault
Joseph & Rita Deschambault

Saint-Léon
Alfred & Mariette Fortier
Mme Aline Rondeau

Saint-Malo
Edouard Lambert
M. & Mme Roméo Catellier
Marie & Jean Joyal

Saint-Norbert
J.A. Tellier
Louis Bibeau
Raymond L. Clément
George & Germaine Léger
Jules & Paulette Lafond
Alcide Faucher

Saint-Pierre-Jolys
Claire Desharnais
Béatrice Turenne
Aline Audette
Mme Flavie Rodrigue
John A. & Aline Lahaie

Saint-Vital
M. André Carrière
Adrien & Patricia Mangin
E. F. Reimer
M. & Mme Raymond C. Gauthier
Jos. Tougas
R. Falsarella
Léo Lavallée
Aimée Lafrance
M. & Mme Roger St-Onge
Adolphe & Julie Foidart
Eugène Laramée
J.A. Trudel
Yvette Dion
Claude & Simone Nicolas
Wilfrid Gendron

Sainte-Agathe
M. & Mme Emm. Lemoine
Louis & Ida Berthelette
Théophile Joyal
Yves & Marguerite Sorin
Roland Gagnon
M. & Mme Mathieu Lemoine
Albert & Jeannine Courcelles
Marc & Gisèle Beaudry

Sainte-Anne
Mme Angélina St-Onge
Lucille Moreau
Dr. & Mme J.H. Boucher
Jim White
David Pattyn
Mme Jessie Fillion
Laurette & Lionel Théberge
Claude & Irène Lansard
Adrien F. Ste-Marie
Joe & Constance Tougas

Sainte-Rose-du-Lac
Soeurs Notre-Dame des Missions

Somerset
Raymond Labossière
Roland Landry
Béatrice Labossière
Maurice & Lucille Labossière
M. & Mme Omer Boulet

South Junction
Soeurs Saint-Joseph

Transcona
Marcel Robert

Winnipeg
M. N. Allary
Daniel Boucher
Mme Paulette Hughes
Donald H. Smith
M. Comeau
Léonard & Claire Ferré
M. O. Poirier
Roland Cadotte
J.A. Bélanger
C. Raymond Dawson Jr.
Mme Juliet Schafer
M. & Mme Roland Jolicoeur
George Gobeil
Eugène & Aline Landry
Anna Désilets
Odette Remondeau
Victor & François Tétrault
Bill & Marilyn Waterman
Mme Albini Toupin
George Vermette
Yves & Christine Girovard

Lettres à LA LIBERTÉ

Les Canadiens de Naissance sont opposés au projet "Garrison"

Monsieur le rédacteur.

Référant au projet d'irrigation et détournement des eaux dit "Garrison" au sud des limites de notre province du Manitoba, soit au Nord Dakota, U.S.A.

En qualité de secrétaire national de la Société des Canadiens de Naissance du Canada, (Native Sons of Canada) dont l'incorporation eut lieu en l'an 1922, muni d'une charte fédérale, notre Constitution spécifie que nous sommes une organisation fraternelle à but non lucratif.

Étant donné que la province du Manitoba est située au coeur de notre grand pays le Canada, disons même au coeur du continent nord américain, nous voyant bénis de facon à jouir d'un grand nombre de cours d'eaux, de rivières et de grands lacs d'eaux douces où la vie organique continue de se régénérer constamment.

Advenant que nos artères aquatiques à travers le coeur du réseau deviendrait polluées par des matières liquides ou solides provenant de sources étrangères découlant d'une substance telle qui détruirait ce que la nature a destiné à notre subsistance, et que nous voudrions préserver jalousement, ce qui est le paquet et la partie intégrale des ressources naturelles vitales que nous avons appris à chérir et à apprécier.

Contemplant la possibilité qu'une telle plaie irréversible nous soit durement imposée par un pays voisin (Ami?) serait de fait beaucoup plus difficile à souffrir que si une telle chose devait se produire par ce que certains appellent un "Acte de Dieu".

Notre anxiété est si profonde que nous pouvons anticiper dans l'avenir immédiat un soulèvement désespéré des humains de notre entourage immédiat en colère, de telle envergure que ce sol n'aura pas encore été témoin d'un pareil soulèvement.

En délégation au Congrès national à Courtenay, C.B. les 4-5-6- août/80, l'Assemblée LaVérendrye No 127 des Canadiens de Naissance du Canada a présenté une résolution en demandant un support et le vote en faveur fut spontané et unanime. Ladite résolution se lit comme suit:

Attendu que: Renouvelant nos protestations du danger imminent de la destruction qui résulterait de la pollution émanant du projet de détournement d'irrigation dit "Garrison" s'il devait être implanté.

Par conséquent, qu'il soit résolu: Que les gouvernements fédéral et provinciaux synchronisent leurs pouvoirs afin de faire bien comprendre aux autorités en jeu notre opposition persistante et acharnée, et de faire en sorte qu'un tel projet soit arrêté avant qu'il ne soit trop tard.

par le secrétaire national:
Maurice R. LaBerge
Saint-Boniface
le 29 janvier 1980

Choses peu catholiques

Monsieur le rédacteur,

Il y a des choses peu catholiques qui se passent à Saint-Pierre et à l'archevêché! Le pasteur de cette paroisse continue à mener son troupeau comme un bouvier (sic) mène son bétail...Mais les Saint-Pierrais ne sont pas des moutons; et ceux qui s'intéressent à leur cause les saluent bien bas, admirant leur probité et leur courage, et les appuient sans réserve.

Comme la hiérarchie s'entête à vouloir faire de l'apostolat négatif à Saint-Pierre et qu'elle refuse le vrai dialogue, les paroissiens n'ont d'autre ressource que de cesser de soutenir un tel régime en retenant leurs deniers, et je leur souhaite d'être aussi solidaires que les ouvriers polonais d'aujourd'hui.

L'ineptie des uns ne peut continuer à se manifester par des bévues toujours plus étonnantes. Conclusion: Un bon déblayage systématique de haut en bas-bon gré, mal gré.

Marcien Ferland
Saint-Boniface, Manitoba
le 9 février 1981

BILLET

Cuisine

Les conseillers de la ville viennent donc de décider que les consommateurs en avaient assez soupé de ces restaurants qui préparent leurs repas dans des cuisines à la propreté douteuse.

Dorénavant, les cuisiniers devront mettre un point d'honneur à récurer convenablement les casseroles s'ils ne veulent pas connaître la gloire infâmante de voir leur nom paraître sur la liste des empoisonneurs célèbres.

L'initiative est très louable, mais elle reste incomplète. En effet, il faudrait que cette importante mesure de salubrité publique s'applique à toutes les sortes de cuisines. Comme par exemple, la cuisine que les politiciens (du plus grand maître-queue au dernier des marmitons) nous servent quotidiennement, ce "smorgasbord" de petits jeux assaisonné aux fines herbes de la naïveté populaire.

À l'inverse des chefs-cuisiniers peu soucieux de l'état de leurs marmites, il suffirait simplement, pour s'épargner l'indigeste cuisine politicienne, de ne jamais citer les noms des cordons-bleus qui mitonnent à l'année longue leurs petits plats sur le feu de la bêtise humaine.

Bernard BOCQUEL

TRIBUNE LIBRE

Soyons témoins

"Voyageur, va faire tes bagages". C'est ainsi que la chanson-thème nous engage dans le FESTIVAL DU VOYAGEUR.

La 12e édition du Festival, dont l'évolution, depuis ses débuts en 1969, a marqué la communauté, est à la veille d'être lancée.

Un festival est une fête qui engage la communauté entière dans une célébration de joie et de gratitude. L'homme primitif, ce mystique, célébrait, par des sacrifices et des festins, la présence de la nature dans sa vie, cette nature qui lui paraissait bizarre et épeurante. Avec le développement des civilisations, les festivals sont devenus plus élaborés et, souvent, de nature moins religieuse, comme par exemple, les Olympiques que les Grecs nous ont légués.

Le festival exprime notre joie d'appartenir à cette race de héros qui a produit la nation Métisse, et qui, par l'illustre Jean-Baptiste Lagimodière, et son épouse Marie-Anne Gaboury, nous a donné le père du Manitoba, Louis Riel.

L'histoire du Festival du Voyageur date de 1966. La première tentative, de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface, qui voulait aussi célébrer le centenaire canadien de 1967, a échoué. Le projet, repris en 1969 par la Chambre de Commerce et les organisations communautaires, a reçu, avec un chèque de $35,000, l'appui du maire Edward Turner et du Conseil de Ville de Saint-Boniface. On se souviendra longtemps de la spontanéité qui a caractérisé le premier Festival, ainsi que de la participation du maire Guy Otis, de Maskinongé, et des quelque 80 québécois de cette région. Il est dommage que ce premier geste de consécration des liens historiques ne fut continué entre le lieu de naissance de Marie-Anne Gaboury et son pays d'adoption.

Le festival a eu un effet heureux sur les Métis et les "Canadiens" à partir de 1970. À cette occasion, ils ont commencé à se sentir particulièrement chez eux, sans gêne, fiers de leurs ancêtres, de leurs traditions et de leur culture. Sans une participation soutenue, à l'année longue aux manifestations de notre héritage culturel, le Festival du Voyageur risque de ne devenir qu'un exercice commercial, comme l'est le mardi gras de la Nouvelle-Orléans. Voyageur, ne rasez pas vos barbes! Soyons toujours témoins de notre culture.

Le véhicule traditionnel

L'événement qu'était le concours de reine du Festival est mort et cela, de nos jours, n'est qu'un signe d'évolution. Puisque le Festival "s'oriente de plus en plus vers l'interprétation et la valorisation de l'histoire", on verra peut-être la naissance de concours qui honoreraient les participants et participantes pour leurs connaissance de l'histoire et leur dextérité dans les arts de nos ancêtres.

Dans son ensemble, depuis ses 11 années, le Festival à évolué de façon positive. Les musées sont de véritable centres d'intérêt historique et artistique. Les artistes aux spectacles et aux relais, les violoneux, chansonniers et musiciens sont nos émissaires culturels.

La raquette, ce véhicule traditionel des voyageurs en cette saison d'hiver, n'est célébrée que par les jeunes d'âge scolaire. Il est regrettable que les moins jeunes, avec bonnes jambes et forts de l'esprit des voyageurs, ne soient pas de la partie.

"Gig!" Que vient faire ce raton-laveur sur la scène du Festival? Est-il usurpateur du rôle du Voyageur officiel?

Félicitations à l'équipe qui nous prépare le Festival, aux divers groupes participants et aux nombreux volontaires.

Georges FOREST

M. Georges Forest a été très actif lors des débuts du Festival. De fait, cet homme d'affaires de Saint-Boniface a été le premier voyageur officiel.

La Tribune libre a pour but de permettre aux lecteurs du journal d'exprimer, dans le cadre d'un autre forum que celui des Lettres à LA LIBERTÉ, leurs points de vue sur des sujets les plus variés, de manière à augmenter encore les opinions exprimées. La date de parution d'un article accepté par la rédaction, d'une longueur n'excédant pas quatre pages dactylographiées à double interligne, ne saurait être garantie.

Saint-Boniface

Le nord subit un revers

Les résidants du vieux Saint-Boniface ont essuyé un revers important, la semaine dernière, lorsque le Comité municipal de l'environnement, dirigé par le conseiller Jim Ernst, a récusé la demande que soit conservé le caractère résidentiel du quartier situé au nord de la grande ligne du Canadien National.

Plusieurs groupes communautaires ont revendiqué la redésignation du terrain, où demeurent une cinquantaine de familles, comme zone résidentielle. Ce terrain réservé depuis 1976 à l'éventuel aménagement d'un parc pour le nord de Saint-Boniface, a été exclu du champ d'action du programme quiquenna! d'amélioration de quartier.

La ville de Winnipeg a déjà acheté une douzaine des quelque cinquante propriétés privées qui s'y trouvent, dans le but de déblayer le terrain qui verra, d'ici dix ou quinze ans, la construction d'une section d'un passage supérieur, devant relier la banlieue de Transcona au centre-ville.

Désigné parc

Les résidants déplorent le fait que, si le conseil municipal persistait dans cette voie 40 pour cent du quartier nord serait désigné "parc", ce qui constitue un non-sens, puisque la ville tente de revaloriser le centre-ville de la capitale. Et pour la commission scolaire de Saint-Boniface, la perte de résidences accenturait le problème de la baisse des inscriptions, déjà compexe dans la division.

Voilà quelques-uns des arguments que feront valoir devant les politiciens de Winnipeg, les représentants de Saint-Boniface. Car il reste, en principe, deux étapes à franchir: le Comité exécutif et le Conseil de ville. Pour le moment, l'association des résidants va tenter de faire retarder l'évolution de la motion du Comité de l'environnement, lequel entend poursuivre l'achat des autres propriétés du quartier, comprises entre la Rivière Rouge, la rue Saint-Joseph et la grande ligne du CN.

Les résidants souhaitent que la question soit de nouveau remise à l'étude au Comité des parcs et des loisirs, auquel siège la conseillère Evelyn Reese, et ramené au comité de l'environnement, dans un mois. Dans ce vieux quartier, la tenacité des résidants n'est pas d'hier.

Jean-Pierre DUBÉ



Des moines vraiment pas comme les autres

Il détonne, le relais du Grenier de l'Abbaye. En effet, alors que partout ailleurs le "casse de poils" est de rigueur, au Grenier, la robe brune du moine remplace l'habit bleu du voyageur. Mais là s'arrête la différence avec les autres relais. Car la joie de vivre y règne toujours en maître.

Lorsque le Club Richelieu, un organisme de services totalement en français, a décidé, voilà maintenant cinq ans, de faire une autre contribution au niveau communautaire, "les membres ont voulu créer un genre de boîte à chansons avec un cachet particulier, où les gens pourraient participer", précise le fondateur de la section manitobaine du Club, M. Jean-Yves Boisvert. La réussite de l'initiative ne s'est pas fait attendre.

Pour les amateurs de petites histoires, l'origine du mot grenier ne manque pas d'intétrêt. Quand les responsables du relais ont choisi de se placer sous le signe des moines, il fallait, tradition oblige, trouver une "cave à vins des moines". Et comme ils ont été dans l'impossibilité de trouver un local adéquat, ils ont dû se replier sur la salle du 100 NONS au Centre culturel franco-manitobain, située... à l'étage. La cave est donc devenue un grenier.

Cett année, comme d'habitude, les visiteurs du Grenier de l'Abbaye disposeront d'un choix de bons vins, fromages, tourtières et bénéficieront d'un service aux tables assuré par les moines et tout ces bénévoles dont la disponibilité est fort appréciée par les gens du Richelieu. Le décor est une création de l'artiste Réal Bérard, le son et les éclairages ont été confiés à Ernest Drouin.

L'aide à la jeunesse

Côté changement, il faut noter la venue de Gérard Curé de Saint-Pierre-Jolys, qui remplacera Michel Langlois au poste de chanteur-animateur. Il sera aidé dans sa tâche par Lucille Bauer et le maître de cérémonie-raconteur d'histoires Gabriel Catellier. Par ailleurs, pour la troisième fois, les "plus ou moines" donneront la mesure de leur talent vocal. Les membres de cette petite confrérie "plus ou moins sur la note" (d'où le nom...) sont: Jean-Yves Boisvert (organiste), Lionel Carrière (guitariste), André Larochelle (violoneux), et Guy Carrière ("pianoteux").

Pour les fervents de monologues comiques, il serait indécent de manquer le retour du fameux pilote de Québec-Hare (vendredi et samedi) qui racontera ses expériences de pilote francophone dans un milieu anglophone. Mais attention: il ne s'agit pas d'oublier que le Centre récréatif Notre-Dame (rue de la cathédrale) qui abritera encore le Grenier n'offre de la place que pour quelque 240 personnes.

Les profits, engendrés par le Grenier seront versés à des activités bénéficiant aux jeunes, puisque le Club Richelieu, qui a pour premier but l'épanouissement du membre par sa participation à des activités, a pour objectif l'aide à la jeunesse. La section manitobaine a été fondée voilà sept ans et compte quelque 25 membres.

Comme l'a souligné l'actuel président du Club, M. André Ouellet, l'organisation est ouverte à tous les secteurs de la population. Pour sa part, Jean-Yves Boisvert tient à détruire un mythe qui a pris naissance avec le Grenier de l'Abbaye: "Des gens pensent qu'il faut porter l'habit du moine pour faire partie du Richelieu. Ce n'est pas vrai".

Ceci étant dit, rien n'empêche quelqu'un qui ne veut devenir ni moine, ni membre du Club Richelieu, de se sentir au moins "plus ou moine" durant le semaine du Festival. Et pour faciliter l'initiation, quoi de plus normal que d'apprendre la chanson de ralliement des "plus ou moine" qui se chante, de préférence, avec un verre à la main:

Ah! vive le bon vin,
Les moines sont plein d'entrain,
Dès qu'il en versent un peu
Tout brille dans leurs yeux,
Vive le Richelieu

Au relais comme au parc,
De belles sculptures de glace,
Rends-toi au casino,
Surtout chez les moineaux,
Le festival est beau

Bernard BOCQUEL



En méditation, de gauche à droite: Jean Dupuy, Ernest Drouin, Jean-Yves Boisvert, Guy Carrière, Lionel Carrière et André Ouellet.

Les Petites Nouvelles

Les expositions au Parc du Voyageur

C'est dans le cadre du Festival du Voyageur 1981 que la Fondation Fort Gibraltar a fait construire deux bâtiments à la façon d'antan; ces cabines en bois rond serviront à loger des expositions sur la traite des fourrures pendant la semaine du Festival

La première exposition intitulée "Baggage, Peltry ans Squeak/Life on the Red River Trails", sera présentée par le voyageur Jacques Desève avec le concours de la "Minnesota Historical Society".

Une deuxième exposition "L'Art de fabriquer des Barils en bois", un métier important à la traite des fourrures nous parvient du "Nova Scotia Museum".

Le "Manitoba Registered Trappers Association" et le Département des Ressources Naturelles présenteront une démonstration de fourrures, de chasse au piège et plusieurs aspects de la vie des trappeurs au Manitoba.

Une autre cabine offrira une exposition du Vieux Fort William, à Thunder Bay, Ontario. M. Charles Laberge démontrera son travail d'artisanat et illustrera l'histoire du Fort William, autrefois le quartier-général de la Compagnie du Nord-Ouest.



M. Philippe Le Quéré

Philippe LeQuéré au CCFM

Le Centre culturel a nommé M. Philippe LeQuéré au poste de gérant-comptable. M. LeQuéré a été directeur de la succursale de "Christie's School Supplies" et occupe maintenant les postes de président sortant du Club Richelieu et de vice-président des Scouts du district de la Rivière-Rouge.

Les deux visions du Canada en Cour d'appel

Le mardi 3 février, par trois voix contre deux, la Cour d'appel du Manitoba a reconnu le droit au gouvernement fédéral de rapatrier unilatéralement la constitution. Les six provinces responsables de l'action venaient de perdre une première manche.

Les Canadiens qui voient mal la portée de ce jugement ont de quoi se faire excuser.

En commentant la décision de la Cour d'appel, le ministre fédéral de la Justice et premier stratège du rapatriement, M. Jean Chrétien, s'est réjoui de ce qu'il a qualifié une "victoire" fédérale. Il a reconnu que le jugement renfermait une forte dissidence, mais, en avocat aguerri, a ajouté, "En cour, on gagne ou on perd. Nous avons gagné".

Presqu'au même moment, à Winnipeg, l'imperturbable procureur-général du Manitoba, M. Gerry Mercier, sortait de l'Assemblée législative pour annoncer aux journalistes et à la province qu'il n'était par déçu. La Cour d'appel, a-t-il expliqué, n'est qu'une étape dans la course vers la Cour suprême.

Décision marquante pour l'un, simple période d'échauffement avant le championnat pour l'autre, le jugement de la Cour manitobaine était éclipsé d'avance par l'inévitable appel.

Les juges mêmes n'ont pas échappé à l'ambiguïté de la situation. En ouvrant l'audience, le juge en chef de la Cour d'appel, M. Samuel Freedman, a promis une étude attentive des plaidoyers, même s'il ne faisait pas de doute, selon lui, que la cause aboutirait en Cour suprême. Plus tard, cependant, dans ses motifs écrits, il a rejeté l'argument de l'avocat fédéral qui qualifiait la requête des provinces d'essentiellement politique, donc frivole. Les provinces, a tranché le juge, soulèvent d'authentiques questions constitutionnelles, qui méritent l'attention de la Cour.

Déclaré illégal

Les provinces demandaient que la Cour déclare illégal le projet de résolution sur la constitution du gouvernement fédéral. Ce projet de résolution, s'il est endossé par le Parlement de Grande-Bretagne, deviendra la nouvelle constitution du Canada. Or ce texte fédéral comprend une Charte des droits de la personne, et une formule d'amendement, deux dispositions que M. Pierre Trudeau aurait du mal à faire adopter au pays.

La Charte des droits de la personne touche aux matières linguistiques et scolaires, domaines de juridiction provinciale. La formule d'amendement établit une procédure qui permettra de modifier la Constitution dans l'avenir, sans toujours obtenir le consentement unanime des provinces.

En Cour d'appel, les six provinces hostiles au rapatriement ont argué qu'elles étaient souveraines dans leurs domaines de juridiction, et, par conséquent, qu'Ottawa ne pouvait atteindre à leurs pouvoirs sans leur consentement. Il y a eu 21 amendements à la constitution depuis 1867: les provinces maintiennent qu'elles ont été consultées chaque fois que leurs pouvoirs étaient en jeu. Cette tradition, disent les provinces, constitue une coutume légale, une loi non-écrite, qui oblige Ottawa à chercher leur approbation avant de faire modifier la constitution.

Argument écarté

Les juges ont majoritairement écarté cet argument. Le juge Freedman fait son propre compte, et constate que, dans la majorité des cas, le Parlement britannique a accordé les amendements demandés par Ottawa, sans se soucier de l'avis des provinces. Le juge en chef conclut: la coutume légale qu'invoquent les provinces n'existe pas. Il est possible, écrit-il qu'elle soit en voie de se faire: elle n'est pas faite.

Les juges Matas et Hall adoptent le point de vue du juge en chef Freedman. Seuls MM. O'Sullivan et Huband donnent raison aux provinces.

Le Canada, écrit O'Sullivan, est indépendant du Parlement britannique, même s'il demeure lié à la Couronne. La Couronne n'agit qu'à la demande des gouvernements canadiens. Le Canada est donc parfaitement souverain. Les provinces et le gouvernement central se partagent cette souveraineté. Les provinces sont, par voie de conséquence, souveraines dans leurs domaines de juridiction; ni le Parlement de Grande-Bretagne, ni celui du Canada n'ont le droit d'empiéter sur leurs pouvoirs.

Il ressort, de ce jugement, deux visions opposées du Canada.

Pour les juges de la majorité, le Canada est un pays largement unitaire, en droit tout au moins. Les provinces n'ont pas de pouvoirs propres, puisqu'Ottawa peut modifier leurs juridictions par une requête au Parlement britannique.

Pour les juges dissidents, le Canada est le résultat d'un pacte entre partenaires égaux. Les provinces et le gouvernement fédéral sont liés par contrat; ils ne peuvent changer les termes de l'entente sans le consentement unanime de tous les contractants.

La Cour d'appel du Manitoba a parlé. Restent les tribunaux d'appel de Terre-Neuve et du Québec, appelés eux-aussi à se prononcer sur le projet de rapatriement. Toutes ces causes s'uniront vraisemblablement en un seul appel à la Cour suprême.

À quoi donc auront servi les jugements de première instance?

Les provinces s'y appuieront pour ajuster leur tir, le fédéral pour renforcer ses défenses. Quant aux neuf juges de la Cour suprême, ils auront en main ces jugements. Ils s'en serviront, s'il le veulent, pour débroussailler le terrain, pour mieux cerner le coeur du problème. À la fin, ils auront le dernier mot.

Ronald LAVALLÉE

L'Espagne après-franquiste entre dans une période instable

Le Premier ministre espagnol Adolfo Suarez a démissionné à la fin du mois de janvier, plongeant l'Espagne dans sa première crise politique grave depuis la mort du général Franco il y a 5 ans.

Francisco Franco a dirigé les destinées de l'Espagne pendant 36 ans après s'être emparé du pouvoir pendant une guerre civile qui avait laissé tant de cicatrices ouvertes et si peu d'opposition que son spectre hante encore les mémoires. Après ce long intermède qui, jusqu'à la fin a été qualifié de fasciste, l'Espagne s'est retrouvée avec un roi à sa tête. Juan Carlos, intronisé par Franco quelques années avant sa mort.

Juan Carlos s'est empressé de faire voter le pays sur des questions inhabituelles pour une bonne partie de la population: une Constitution et une Chambre des députés, les Cortès, plus représentative que ce qui avait prévalu sous le régime franquiste. Les hommes politiques ne couraient pas les rues il y a cinq ans, entendons par là ceux qui avaient des idées bien à eux, le goût de la démocratie et des initiatives personnelles.

Le parti qui a remporté le pouvoir était celui d'Adolfo Suarez, qui se trouvait jusqu'à la semaine dernière à la tête d'une coalition avec une base très variée: l'U.C.D., l'Union du centre démocratique, qui représentait une alliance de plus en plus fragile de sociaux démocrates, d'indépendants, de libéraux et de chrétiens démocrates.

Une fois arrivé au pouvoir, Suarez accomplit le miracle espagnol, comme il a été qualifié à l'étranger. Laissant au deuxième plan le problème économique. Il s'occupe d'abord de politique et accorde l'autonomie aux provinces qui la demandent. Les deux premières à l'obtenir sont celles qui sont le plus farouchement séparatistes: le Pays Basque et la Catalogne. Les clauses de l'autonomie, telle qu'accordée par Madrid, prévoient une police locale, un enseignement et une télévision dans la langue de la province.

L'Andalousie a suivi; assez curieusement d'ailleurs, puisque, à cause de son très haut taux de chômage, il est difficile de l'imaginer totalement autonome. Ensuite, à la fin du mois de décembre, les provinces galiciennes ont obtenu l'autonomie qu'elles ont demandée du bout des lèvres car seulement 15% de la population inscrite a voté.

Suarez n'a ni rechigné, ni reculé devant des réformes qui feraient retourner dans leurs tombes les franquistes purs des années 40. Ayant été formé dans le sérail franquiste et en connaissant tous les rouages, Adolfo Suarez a été à même de les démonter tout en désarmorçant les bombes éventuelles. Le fait que par la Constitution il ne puisse avoir une majorité absolue a certainement aidé à mener à bien des désirs populaires, en pratiquant l'art du compromis.

L'héritage de Franco

Seulement voilà, on ne peut accomplir cette naissance démocratique sans mécontenter du monde, y compris à l'intérieur de son parti. Et Suarez avait un lourd héritage à assumer dans bien des secteurs.

L'entrée dans le marché commun tout d'abord. Presque immédiatement après la création de la Communauté économique européenne, l'Espagne avait demandé à en faire partie. Réponse européenne: tant que l'Espagne ne sera pas une démocratie, il n'en sera pas question. Après la mort de Franco, les Espagnols sont retournés frapper à la porte européenne. Cette fois la France déclare que cette entrée mériterait un nouvel examen.

D'où la colère d'un pays qui ne comprend pas qu'une fois le principal obstacle enterré, on ne puisse pas tourner la page et l'accepter. Pourtant, à la suite de l'élection en Grande Bretagne de Margaret Thatcher, les règles du jeu économique de la CEE seront changées parce que Mme Thatcher a imposé des conditions: le financement du budget européen doit avoir des paramètres bien définis. Il faut également à tous les partenaires européens une politique agricole commune et les Espagnols sont parvenus à l'autarcie, mais à des coûts supérieurs à ceux de la CEE.

La deuxième épine laissée dans le pied de Suarez a été le chômage, qui a toujours été une des plaies endémiques de la société espagnole. Il y a 12 pour cent de chômeurs, soit un million et demi; l'inflation est galopante. Pour ne pas avoir voulu fouetter deux chats à la fois, Suarez a peut être laissé grandir un facteur de déstabilisation démocratique.

Quant au Pays Basque, malgré l'autonomie accordée, il continue à faire parler les bombes. 130 victimes en un an, 124 morts: le bilan est lourd. Quelques jours après le départ de Suarez, le roi Juan Carlos visitait les provinces basques. Il s'agissait de la première visite d'un roi espagnol en ces territoires depuis 1929. 30 députés séparatistes, en blue jeans et le poing fermé l'ont salué au chant de l'hymne basque. Malgré toutes les tentatives d'apaisement, les Basques portent leur message de violence partout où ils peuvent, demandant plus qu'une autonomie.

Et puis il y a l'armée. Elle se sent la dépositaire de l'héritage de Franco, plus qu'aucune autre couche de la population. Franco sortait de ses rangs. Elle a dans la Constitution, à l'article 8, le devoir d'être la garante de la souveraineté et de la constitution espagnoles, Certains partis politiques espagnols n'écarteraient pas la possibilité d'une maneuvre "à la turque", c'est-à-dire un coup d'État des généraux. C'est pourquoi Suarez a engagé ses collègues à cesser leurs querelles internes qui ont entrainé sa perte.

La partie la plus lourde de l'héritage franquiste est le souvenir de Franco lui-même. Lors de l'anniversaire de sa mort le 20 novembre dernier, la Place d'Orient à Madrid a connu une de ces manifestations de masse comme celles tenues du vivant du Caudillo. Et jouer contre une ombre du passé qui avait organisé pendant 36 ans l'opinion publique pour atteindre la perfection aux yeux de ses compatriotes, n'est pas une gageure facile. Il y a ceux qui se souviennent du pouvoir détenu pendant ces années-là et qui se trouvent maintenant dans l'opposition; il y a ceux qui se déclarent les héritiers d'une pensée politique qui avait fait ses preuves pendant 36 ans; et enfin il y a ceux qui ne veulent pas de changement et surtout pas de libéralisation.

Après Suarez

Suarez a réussi pendant cinq ans à maneuvrer habilement parmi tous ces écueils, composant avec le parti socialiste dans bien des cas. Depuis des mois les rumeurs de sa fin couraient. On parle de son successeur, Leopoldo Calvo Sotelo. Mais il y a ce projet de loi sur le divorce devant les Cortès. La droite du parti UCD cherche un candidat qui tuera dans l'oeuf cette réforme du divorce, la gauche du parti UCD déclare à qui veut l'entendre que si le projet de loi est enterré, Calvo Sotelo ne passera pas.

Une période d'instabilité s'ouvre pour l'Espagne et quel que soit le successeur que Jean Carlos trouvera à Suarez, il faudra qu'il voit son choix ratifié par les députés. La question est posée: y-a-t-il deux Suarez en Espagne?

Jacqueline BLAY

La FADOM organise "Le rendez-vous des vieux amis"

Une rencontre du conseil d'administration de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba (FADOM), la semaine dernière, a permis à sept clubs-membres de faire une mise au point finale de l'organisation de leur premier relais dans le cadre du Festival du Voyageur, "le Rendez-vous des vieux amis".



Trois des artisans du relais de l'âge d'or, "le Rendez-vous des vieux amis": M. Roland Valois, animateur de la SFM, Mme Alice Labelle et Madeleine Balcaen de l'exécutif de la FADOM.

Il s'agit, bien entendu, de la première activité d'envergure que lance la nouvelle FADOM depuis la crise financière qui l'a accablée au cours des derniers mois. En partant du principe que "petit train va loin", l'organisme provincial, qui regroupe une dizaine de clubs de l'âge d'or, entend profiter de la réalisation d'un certain nombre de projets modestes, mais sûrs, pour assainir son état financier.

Mais voilà l'autofinancement ne revêt plus le caractère d'urgence et de panique de l'an dernier, étant donné le support fourni par la SFM, qui s'est traduit d'abord par les services d'un animateur à temps partiel, M. Ronald Valois. La FADOM consacre toutes ses énergies à accomplir son mandat: le développement socio-culturel, politico-économique de ses membres, d'abord.

C'est donc dans cette ligne de pensée que s'organise le relais de l'âge d'or. Ce sera un lieu de rencontre et de divertissement, une occasion en or de faire valoir ses talents de raconteur, de danseur, de musicien et de chanteur, comme le feront, entre autres, les Cyrille Hébert (Saint-Malo), Paul Comeault (Saint-Jean), Anasthasie Lambert (Saint-Malo), et Yvette Carrière (Saint-Pierre).

L'hébergement est prévu

La courte durée de l'activité, soit deux jours, les 17 et 18 février, convient bien aux personnes de l'âge d'or qui, mis à part les quelques clubs de Saint-Boniface (Eclipse 79 et l'Association des résidants du Foyer Chez-Nous) viendront en grand nombre de la campagne, entre autres de Letellier, Saint-Joseph, Sainte-Rose, Laurier, Saint-François, Lorette, Sainte-Agathe et La Broquerie.

L'idée de partir de chez soi pour deux jours de fête à Saint-Boniface a beau être des plus alléchante, encore faut-il trouver un gîte pour la nuit. À cet effet, la FADOM a prévu un certain nombre de places pour l'hébergement des personnes qui viennent de loin. Il suffit de s'adresser à l'un des membres du comité.

La rencontre du mercredi 18 se terminera à l'Auberge du Violon, située au Centre Saint-Louis, où les vieux amis seront attendus vers les 19h, selon les voeux de la Fédération, pour clore les festivités par une soirée de famille, en compagnie des jeunes des autres générations.

Ce que les organisateurs du Rendez-vous souhaitent le plus, c'est que toute la grande famille de l'âge d'or du Manitoba se retrouve au Festival. Les quelque dix clubs, actuellement regroupés, attendent à bras ouverts les membres d'une autre douzaine de clubs, "qu'on aimerait voir se joindre à la fédération".

Jean-Pierre DUBÉ

Spectacle du patrimoine au Festival

Le Festival du Voyageur et le "Community Folk Arts Council" présenteront le spectacle du "Jour du Patrimoine", au Parc du Voyageur, lundi le 16 février.

Il y a quelques années déjà, la Fondation Heritage Canada a décidé de mettre sur pied une journée du patrimoine afin de promouvoir l'héritage de tous les Canadiens.

Le spectacle aura lieu dans une grande tente chauffée au Parc du Voyageur. La Reine de Folklorama, Mlle Rose-Marie Fiola, présentera le spectacle dès 20h00, avec les artistes suivants:
Casa de Minho, Chai Folk Ensemble, Les danseurs Meros Teikow, Les Danseurs Afro-Caribes, La chorale et les danseurs Sokol, Irish Stew et les Danseurs de la Rivière Rouge.

CKSB AU FESTIVAL DU VOYAGEUR

LE DÉJEUNER AUX CRÊPES

de 6h30 à 9h00

qui, dès les petites heures matinales vous mettra dans l'ambiance du Festival

CONTACT

de 9h00 à 9h30

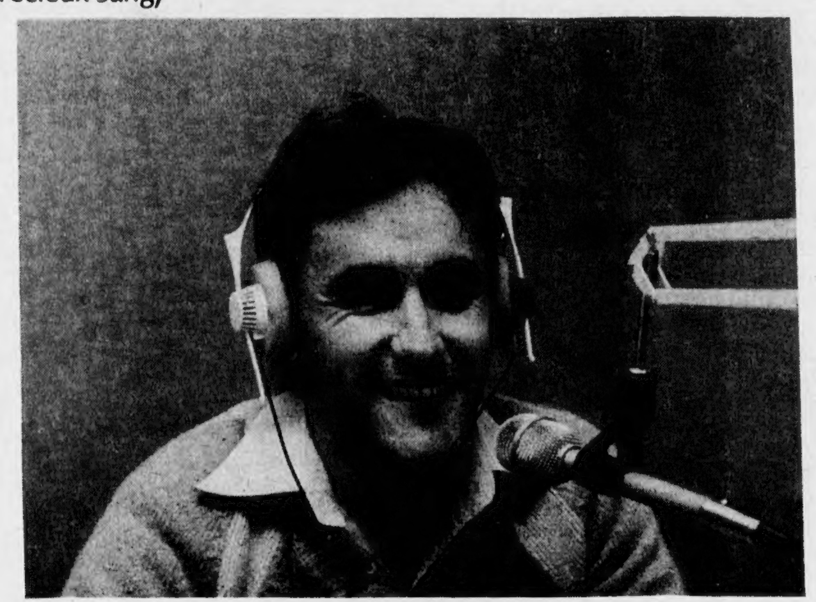
qui vous en dit plus sur les voyageurs, les violons, le Fort Gibraltar et le folklore

Coanimation: Stéphane Cherpit et Monique Hébert

(en direct du Précieux-Sang)



Monique Hébert



Stéphane Cherpit

Réalisation: **Anne-Marie DesRoches**

Spécial BOÎTE À CHANSONS

de 13h à 14h

Des spéciaux de chansons et musique



populaire, enregistrés la veille dans les divers relais, qui vous feront battre la mesure au rythme du Festival du Voyageur

RÉALISATION: **Claude Saindon**



PULSATION

de 21h30 à 22h30

animé par Christian Leroy, en direct du Cabaret des Jeunes Pionniers.
De la musique avant toute chose, mais aussi des chansonniers, des entrevues et des surprises

Christian Leroy

CKSB 1050



Les jeunes disposeront de deux relais "à eux"

Deux organismes provinciaux, pour et par les jeunes, le 100 Nons et le Conseil jeunesse provincial, ont mobilisé leurs bénévoles pour l'organisation de deux relais, à vocation complémentaire, dans le cadre de la plus grande fête d'hiver de l'ouest canadien, le Festival du Voyageur. Mesdames et messieurs de 12 à 35 ans, la "Roche à veillons électrique" et, en reprise le "Cabaret des jeunes pionniers".

Les deux organismes ont, en principe, la même clientèle, la jeunesse francophone, et des buts semblables: le 100 Nons, le développement culturel et linguistique par le biais de la chanson et de la musique; le CJP, l'épanouissement socio-politico-économique et éducatif au moyen de stages de formation et de rencontres provinciales. Aussi les deux estiment que le Festival est une occasion idéale de participer à la vie communautaire.

Ce ne sera pas, cette année, leur première participation. En effet, les deux groupes ont lancé, au Manitoba, lors des festivals précédents, l'artiste originaire de Saint-Boniface, Maurice Paquin, lequel a fait fureur à chacun de ses retours sur la scène locale.

Le 100 Nons, malheureusement absent du Festival depuis trois ans, s'est joint, cette année, à l'équipe des étudiants de l'école du Précieux-Sang, qui ont organisé seuls, en 1979 et 1980, le relais des 12 à 18 ans, au Centre communautaire du Précieux-Sang, situé en face de l'école rue Kenny. Bien que ce relais n'offre pas de service de boissons alcoolisées, sa programmation mérite que l'on s'y attarde.

Des artistes de chez nous

Le nom, la "Roche à veillons électrique" indique déjà dans quelle atmosphère se dérouleront les activités. Selon le directeur du 100 Nons, M. Claude Aubin, une roche interplanétaire va fondre sur le centre communautaire le 15 février et y générer, pendant toute une semaine une activité intensément électrique, ce qui permet déjà de juger du type de musique que l'on y entendra.

Pour leur part, les onze étudiants du Précieux-Sang se sont partagés les divers aspects de l'organisation technique du relais. Des comités de publicité, sécurité, restaurant, son et lumières ont été mis sur pied il y a déjà quelque temps. Les profits générés par le petit restaurant seront déposés dans le fonds de graduation des finissants.

Pour le 100 Nons, qui investira $3,500 dans la réalisation de ce premier "gros" projet de l'année, la formule est la même que pour les autres relais: les profits seront partagés en deux parts égales avec le Festival du Voyageur. Le promoteur officiel de la chanson française au Manitoba, aux prises avec l'omniprésente musique américaine, a surtout besoin de visibilité et de crédibilité.

Dans sa troisième année d'existence, le Cabaret des jeunes pionniers du CJP est sans doute l'un des plus populaires à Saint-Boniface. Et cette année, il semble qu'on va résoudre le problème des longues attentes à l'entrée du relais: on a décidé de changer de local. Du club de golf de Saint-Boniface, rue Youville, (240 places), on a déménagé au Centre du centenaire Colombus, rue de Salaberry, (400 places), situé près de carrefour Archibald et Nairn.

Une autre nouveauté: on pourra y danser, ce qui constituera certainement un soulagement pour ceux qui ont été frustrés par des fourmis dans les jambes, à écouter les Maurice Paquin, Martin Lavoie et les autres, au cours des dernières éditions du cabaret.

Le programme n'est pas moins impressionnant cette année. Dans l'angle obtus de la salle triangulaire, propriété des Chevaliers de Colomb de Transcona, sera située la scène, sur laquelle s'exécuteront les Robert Paquette, Matante Alys, Dubé-Lefevre-Locat, Gilbert Bohémier, Hadley Castille, Folle Avoine et Vincent Dureault, tandis que les angles aigus seront réservés aux nombreux qui ne manqueront pas de sentir le besoin de se défouler par la danse, de dégriser en transpirant.

En effet, le cabaret aura, comme par le passé, une licence de débit de boissons ce qui permettra au CJP de toucher des revenus importants; par exemple, plus de $1,100 en 1980.

Les organisateurs de "La roche à veillons électrique": (de gauche à droite) Suzanne Dupas, Suzette Lacoste, Bernard Rondeau, Diane Dacquay, Raymond Girard, Monique Lacoste, Garry Plouffe, Chantal Fréchette, tous de l'école du Précieux-Sang, et M. Claude Aubin, directeur du 100 Nons.

Cette énergie sera transmise aux visiteurs par un amalgame de jeunes artistes de la communauté, dont cinq groupes "rock", comprenant "Soleil" et "La Roche", un groupe "folk" et une vingtaine d'interprètes, qui viendront entre autres, de Saint-Norbert, Saint-Vital, Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Adolphe, Saint-Malo et même de Letellier, On comprendra alors facilement que chacune des soirées sera caractérisée par la présence de nouveaux artistes (que l'on vient de dépister) qui se succèderont sur scène.



Une ambiance imbattable au Cabaret des jeunes pionniers, souligne le CJP dans sa publicité.

La vente d'alcool constitue donc la principale distinction entre le relais des jeunes du Précieux-Sang, 100 Nons et le cabaret du CJP. Car le premier objectif de l'organisme, au niveau du relais, est de regrouper les jeunes travailleurs et universitaires, donc une clientèle des 18 ans et plus.

Regrouper les jeunes travailleurs

La distinction entre les deux relais se voit également dans le choix des artistes. Selon le coordonnateur du comité, composé de huit personnes, responsable du cabaret, M. Denis Connelly, le CJP peut se permettre cette année, en profitant, tout comme le Festival, d'une entente Québec-Manitoba, qui prévoit l'absorption des frais de transport et le per diem des artistes québécois, d'offrir une bonne variété de musiciens et de chanteurs de calibre semi-professionnel et professionnel.

Il reste à souhaiter que l'organisme des jeunes profite de ses succès au niveau socio-culturel pour effectuer une percée au chapitre du regroupement des jeunes travailleurs et universitaires.

Jean-Pierre DUBÉ

Nous sommes Franco-Manitobains et nous voulons vivre en français.

Chantons-la notre chanson !!

Assemblée Annuelle de la S.F.M. au Collège universitaire de Saint-Boniface les 21 et 22 mars 1981

M.V.

Les bonnes idées du voyageur

(suite de la une)

dent tranquillement". Quand on envisage l'assimilation avec un sens profond de la tolérance, on devient naturellement poétique...

Mais aider les gens qui "s'évadent" comporte de multiples exigences. Depuis le moment, où il a accepté "dans un moment de faiblesse" un beau jour de 1979, sur le Lac des bois lors d'une excursion avec la Brigade de la Rivière Rouge, la charge du Voyageur officiel, Aurèle Desaulniers a dû se plier à de nombreuses exigences.

La grande inconnue, c'était la barbe. "Je ne m'étais jamais laissé pousser la barbe, et j'étais un peu inquiet du résultat. Ma première tentative remontait à 1948, et j'avais plutôt le poil follet". L'inquiétude s'avéra injustifiée. Le système pileux d'Aurèle se montra à la hauteur et l'annonce officielle a pu être effectuée en décembre 1979.

Seulement, si l'habit ne fait pas le moins, à fortiori, la barbe ne fait pas le voyageur. "Je suis allé voir Henri Létourneau et Gérard Prenovault, pour apprendre, pour savoir quoi dire, pour que les gens écoutent, pour éviter de raconter des niaiseries" confesse le voyageur officiel qui ajoute, avec un grand sourire: "Ça a dû trébucher au début... Mais avec l'aide de ma femme..."

Et puis, sur le plan professionnel, pour l'agent d'assurances qu'il est, le Festival du Voyageur tombe mal. "Février, c'est le pire temps de l'année: les impôts, Autopac, les plans de pension... Alors je commence ma journée de travail dès 7h00, pour pas que ma clientèle souffre..."

Très vraisemblablement, Aurèle Desaulniers accomplira sa deuxième et dernière année en qualité de voyageur officiel. Il pense qu'il serait temps que le prochain voyageur vienne de la campagne: "Certains seraient sûrement désireux de remplir la tâche de voyageur", affirme-t-il. L'idée mérite qu'elle fasse son chemin.

Ce n'est pas avec joie que le 6e voyageur officiel a appris la décision des responsables du Festival de supprimer la tradition des reines et princesses, qui l'accompagnaient dans ses déplacements. "C'était de la mosus de belle compagnie" ose-t-il rappeler.

Bah, celui qui souligne que "c'est un honneur d'être voyageur officiel", pourra toujours se consoler en pensant qu'il aura été le dernier à avoir eu le privilège de serrer contre lui la dernière des reines. Il n'y a pas que le voyageur qui doit faire ses bagages...

Bernard BOCQUEL



M. Aurèle Désaulniers

Le Festival en parachute

Le Festival du Voyageur présentera l'équipe des Sky Hawks, après les cérémonies d'ouverture, dimanche le 15 février, au Parc du Voyageur.

Le parachutisme a beaucoup évolué au Canada depuis la première descente planifiée voilà plus de 50 ans. Aujourd'hui, parmi les meilleurs parachutistes au Canada figurent les membres de l'équipe de parachutistes des Forces Armées Canadiennes: les Sky Hawks, formés en 1971 à la Base des Forces Armées Canadiennes d'Edmonton. Chaque année l'équipe a effectué environ 2000 descentes devant près de deux millions de spectateurs.

L'altitude normale de saut est 10,000 pieds, presque deux milles de haut. Une traînée de fumée, provenant d'un conteneur attaché aux bottes des sauteurs, aide les spectateurs à suivre la descente des Sky Hawks. Se servant d'un altimètre et d'un chronomètre, le parachutiste est en chute libre pour jusqu'à 45 secondes, avant de déployer son parachute manoeuvrable, à 2,200 pieds du sol. Avec ce parachute manoeuvrable, le sauteur peut contrôler sa descente pour un atterrissage précis.

LES BONNES

Notre vénérable reine bien à nous, Elizabeth, aurait reçu, en cadeau, de la part de notre lieutenant-gouverneur, M. Bud Jobin, un tableau de l'artiste indien de renom, M. Jackson Beardy de Winnipeg. Lors de la manifestation "Traditions et changement", tenue en fin de semaine à la salle du centenaire, M. Jobin a gêné l'assistance en qualifiant notre monarque de "simple et accueillante comme une ménagère", La réaction de M. Beardy a semblé plus juste: "What do you say to a postage stamp?" a-t-il déclaré Il faut croire que, comme les tenants du rapatriement unilatéral, il l'a trouvé un peu gommeuse... sur les bords.

Vous avez des fois des problèmes, vous passez des fois pour inconstant sous prétexte que vous changez régulièrement d'opinion; Nous vous proposons un remède efficace, sous la forme d'une réplique que nous devons à un certain Charles de Gaulle, qui mérite de passer à la postérité pour autre chose que son "Vive le Québec libre". En effet, le grand Charles avait dit un jour: "Les gens intelligents sont ceux qui changent d'avis avant les autres". C'est fou, le nombre de gens intelligents qui se promènent à Saint-Boniface...

* * *

Saint-Norbert

Les activités au Centre

Au centre communautaire, la fin de semaine de 20, 21 et 22 février promet d'agréables surprises et des activités très variées. À commencer par un "grandiose" feu d'artifice le vendredi à 19h00.

La soirée comprendra des programmes différents tels que: jeux de hasard, danse en mocassin sur la glace, pour tous ceux qui le veulent! La journée se terminera par une danse pour les adolescents de 12 ans et plus avec l'orchestre "Jobinerah". N'oublions pas que les joutes de ballon-ballet se dérouleront tout au long de la soirée.

Samedi il y aura un déjeuner aux crêpes de 9h00 à 11h00. Le prix est de $1.50 pour les adultes et de $1.25 pour les enfants. L'après-midi, activités pour tous: jeux de hasard, ski de fond, raquette ou encore des tours de traîneau avec chevaux et en motoneige seront offerts de 14h00 à 16h00. En plus, et y aura les tournois de hockey et des "ringettes" samedi et dimanche. En soirée samedi, compétition sportive de hockey père et fils. Avis aux intéressés. Enfin de 20h00 à 1h00 est prévue une soirée sociale pour adultes. Billets $4.00 par personne.

Dimanche de 14h00 à 16h00 il y aura un concert de variétés, qui présentera des talents de chez-nous.

Rachel TURENNE

Mad Dog Vachon à Noël-Ritchot!

Ça faisait deux semaines que les élèves faisaient de la devinette... qui était ce mystérieux personnage qui viendrait nous rendre visite? Ce n'est que lorsque M. Maurice "Mad Dog" Vachon fit son entrée triomphale dans le gymnase que ces doutes firent place aux applaudissements.

M. Vachon nous parla de sa carrière, de la fierté qu'il porte pour sa langue, et de son amour pour le Canada. Il souligna la valeur éducative du voyage, et partagea avec nous sa formule pour le succès: "Un individu bien déterminé, s'il y travaille avec acharnement, arrivera là où il veut se rendre."

Mais tout ne fut pas sérieux; que de rires se firent entendre lorsque M. Vachon nous présenta Daniel Lagacé de la deuxième année comme un "fils adoptif"! Il est vrai qu'ils partagent tous deux un trait physique, (un manque de dents en avant) et que le rugissement de Daniel possède le même esprit (quoique pas l'autorité) que M. Vachon.

Et qu'en ont pensé les élèves? Leur comportement exemplaire ainsi que la quantité de demandes d'autographes en ont dit des chapitres...

Les élèves ainsi que le personnel de l'école veulent à nouveau exprimer leur appréciation à M. Vachon. Nous le savions excellent lutteur; tel un cadeau-surprise, il nous prit au dépourvu avec ses talents d'orateur, de comédien, et par la force de ses convictions.

Gilbert LeNÉAL

Noël-Ritchot à l'heure du Festival

À Saint-Norbert, l'école Noël-Ritchot participe activement, comme par les années passées, au Festival du Voyageur. D'abord, le défilé. Saint-Norbert aura son char allégorique, grâce à la participation des élèves et des parents.

Toute la semaine du Festival, l'école se transforme. Chaque classe devient un fort portant un nom historique. L'ouverture officielle a lieu le lundi, et le gouverneur (la directrice) remet à chaque fort sa clef. Partout, on voit illustré le thème du Festival, que ce soit dans les classes, dans les corridors, au gymnase, dans les chants diffusés à l'interphone, les costumes du personnel, habillé en "Voyageurs", et, surtout, dans l'ambiance de gaîté et de camaraderie.

Les élèves participeront à diverses activités culturelles et de plein-air. Notons aussi que le 16 février, plusieurs d'entre eux assisteront au dévoilement des plaques historiques érigées sur le chemin Pembina par Héritage Saint-Norbert.

Enfin, tous sont invités au déjeuner aux crêpes organisé par le comité de parents, le vendredi 20 et le samedi 21 février. Le déjeuner sera suivi d'un court programme de variétés.

Agnès DUBOIS

Calendrier

Festival au centre communautaire les 20, 21 et 22 février.
Lundi, le 16 février à 15h00 - Inauguration officielle de l'écriteau historique de Saint-Norbert.
Vendredi, samedi, 20 et 21 février: déjeuner aux crêpes à l'école Noël-Ritchot de 7h00 à 9h00, le vendredi, et de 9h00 à 11h00 le samedi.
Mardi, le 24 février: soirée d'information avec Sr Maria Prenovault, responsable des communications sociales et Mass Médias dans le diocèse de Saint-Boniface. Elle nous parlera de l'influence positive et négative des programmes de la télévision sur les enfants.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
à l'occasion du
Festival du Voyageur

PROGRAMME SCOLAIRE

La première étape de ce programme, une tournée se terminant le 13 février, comprend la visite de deux voyageurs qui sensibilisent les jeunes des écoles aux traditions et à la vie des voyageurs.

La deuxième étape, qui se déroule pendant la semaine du Festival du Voyageur, offre aux écoles une série d'ateliers, des expositions ainsi qu'une pièce de théâtre.

VENTE D'ARTISANAT

Du 15 au 22 février à la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain, de 9h00 à 22h00. "Cette qualité particulière d'un objet fait par le désir et l'amour de créer, vous saurez la retrouver dans l'artisanat des gens de chez-nous".

LA CABANE DE BOIS DE LA FAMILLE AUX POIS

Du 15 au 21 février au foyer du Centre culturel franco-manitobain de 17h00 à 22h30, en compagnie du chanteur folklorique DONALD POLIQUIN. Bienvenue à toutes les grandes et petites familles.

SPECTACLE ENCHANTEUR

Le sympathique et très populaire franco-ontarien, ROBERT PAQUETTE, sera des nôtres le 20 février à 20h30 à la Salle Pauline-Boutal. Billets en vente au Ccfm.

GAGNANTS

Voici la liste des gagnants du concours de dessin du programme scolaire qui sera en exposition au Centre culturel franco-manitobain la semaine du Festival du Voyageur.

Catégorie 1 - 3

1er prix	2e prix	3e prix
Andrea Pchajek 1ère année École Howden	Brigitte Davlut 2e année École Noël-Ritchot	Richelle Kapilik 2e année École Centrale

Mentions honorables

Jody Sawchuk 3e année John Pritchard School	Blair Scott 3e année Wawata School	James McLeannen École Sacré-Coeur

Catégorie 4 - 6

1er prix	2e prix	3e prix
Sherri Myskiw 6e année Centennial School	Shella Treon École Robert H. Smith	Christine Smith École Sacré-Coeur

Mentions honorables

Lise Matrundola Westgrove School	Sheila Payment École Provencher	Lucie Vuyovic École Howden

Catégorie 7 - 9

1er prix	2e prix	3e prix
Grace Kars Balmoral School	Colleen Meilleur École Howden	Nicole Firlotte Bernie Wolf Community School

Mentions honorables

Nadine Lepage École Provencher	Muriel St-Amant École Noël Ritchot

Dessin collectif

Nathalie Ladouceur Lori Wheeler	Karen Robinson Tanis Bruce	Sansome Junior High

horaire de cbwft



SAMEDI

14 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Ballon sur glace au centre sportif de Saint-Vincent de Paul. Anim.: Lionel Duval.
11:00 STAR TREK
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Anim.: Jacques Lemieux.
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ FAMILLE
Les Malheurs de Sophie. Comédie dramatique réalisée par Jean-Claude Brialy, d'après le roman de la comtesse de Ségur. Avec Paprika Boumenel, Frédéric Mestre, Sophie Deschamps, Annie Savarin et Philippe Roussel.



L'École du cirque. À l'école du cirque, on fait des exercices de danse et d'assouplissement ainsi que l'apprentissage de techniques pour faire un jongleur, un trapéziste ou un clown Réal.: Frédérique Manni.
14:30 DÉCLIC
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Des représentants de quatre pays, dont deux Canadiens, Jean Lavallée et Jean-Louis Boudou, participent à cette course de jeunes reporters-cinéastes à travers les cinq continents.
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Réseau de l'Ouest: Au Maple Leaf Gardens de Toronto, les Rangers de New York rencontrent les Maple Leafs.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Mado. Drame de moeurs réalisé par Claude Sautet, avec Michel Piccoli,. Ottavia Piccolo, Jacques Dutronc et Charles Denner. Un promoteur immobilier se trouve dans une passe difficile à la suite du suicide d'un associé, coincé par les dettes qu'il avait contractées envers un margoulin (Fr 76).
01:05 CINÉ NUIT
Le Gaffeur. Comédie écrite et réalisée par Raoul Foulon, avec Michel Galabru, Bernadette Lafont et Maurice Risch. Un jeune Italien, recherché par un caïd de la mafia pour avoir séduit sa fille, se réfugie chez son oncle à Paris (Fr. 75).

DIMANCHE

15 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
À Nazareth. À l'époque de Marie, Joseph et Jésus, il n'y avait pas plus humble village que celui de Nazareth en Galilée, Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth? s'était même exclamé un futur disciple de Jésus. C'est pourtant à Nazareth que Marie a appris qu'elle allait être la mère de Dieu.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Rouyn-Noranda. Cél.: Germain Paquette.
11:00 20 ANS APRÈS
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Métiers traditionnels: le charron. Documentaire réalisé par Léo Plamondon. Émile Asselin, charron-forgeron de l'Île d'Orléans, fabrique une roue de charrette comme il en a fait des centaines au temps des chevaux.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
En direct de Québec. course de canot. Athlétisme au Gardens de Toronto. Hockey - Nordique.
16:00 ECRIVAINS FRANÇAIS
La Provence de Daudet. Documentaire qui, en plus de nous faire connaître l'écrivain, nous fait découvrir les paysages, les accents et les visages de Provence qui marquèrent l'enfance d'Alphonse Daudet. Contes lus par Fernandel. Scénario et présentation: René Michelems Réal.: P. van den Hove. Prod.: RTB.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Pierre Dudan (1re de 4). Réal.: Jean Faucher.
17:00 SECOND REGARD
Reportage sur le Dalaï-Lama, leader tibétain et chef spirituel de 250 millions de bouddhistes, interviewé par Roy Bonisteel, lors de son passage à Montréal.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information.
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. Je t'aime... Véronique Béliveau. Véronique Béliveau sera entourée de Claude Léveillée, Yvon Deschamps, Albert Millaire, Tex Lecor, Richard Adams, Gilles Rivard, Pière Sénécal, et les danseurs de Peter-George.



20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Roméo et Jeannette. Une des nouvelles pièces noires de Jean Anouilh, écrit en 1945.



22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Utopia. Film réalisé par Azimi, avec Laurent Terzieff, Jean Daste, Dominique Sanda et Gérard Blain. Essai sur l'espace: le temps l'amour, la vie et l'enfance (Fr. 79).

LUNDI

16 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer Recettes: gâteau aux courgettes et entrée de courgettes râpées.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes.
15:00 LES ATELIERS
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Québec.
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Aventures avec Megan Follow, Neil Dainard et Duncan Regehr. La Femme au foyer.
18:00 CE SOIR NOUVELLES RÉGIONALES.
avec Marie Benoist-Martin et François Riopel, animateurs.



19:00 TÉLÉ-RÉLAIS:
sous la grande tente du Parc Whittier, à Saint-Boniface Pierre D'Auteuil et Vincent Dureault coanimeront cette émission de variétés réalisée par François Savoie. **Les invités:** Gerry et Ziz; Pat et Nicole; Louis Dubé et Olivier Lefebvre; Danseurs de la Rivière Rouge Entrevues: Gerry Turenne et Gérald Pantel; Gilles Gagnon.
19:30 LAUTREC 81
Variétés, Promotion du disque et de ses vedettes.
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: 79, Park avenue. Mélodrame réalisé par Paul Wendkos, avec Harold Robbins, Leslie Ann Warren, Barbara Barrie et Albert Salmi.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
Anim. Winston McQuade. Réal.: André Matteau et Michel Préfontaine. Réal-coord.: Louis Arpin.
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Drame réalisé par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Roman Rolland (3e de 6). Avec Klaus Mario Brandauer, Catherine Rouvel, Virginie Billetdoux et Katherine Leitner. Jean-Christophe éprouve le besoin de faire le point sur sa musique. Il quitte le poste qu'il occupait au sein de l'orchestre pour devenir critique musical.
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
Dramatique réalisée par Ingmar Bergmar, avec Liv Ulliman et Erland Josephson. L'Art de balayer sous le tapis. (1e de 6).

MARDI

17 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Des bibelots pour Centour.
9:30 ANIMAGERIE
La Taupe (2e de 5).
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.:, Ginette Reno.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Comédie réalisée par Bruce Bilson. En vedette: Robert Reed, Florence Henderson, Anne B. Davis. Le Rendez-vous.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Édouard et Caroline. Comédie de moeurs réalisée par Jacques Becker, avec Anne Vernon et Daniel Gélin. Un couple de jeunes mariés a une violente dispute à la veille d'une importante soirée organisée dans le but de promouvoir la carrière de l'un d'eux (Fr. 51).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Médecine. (4e de 5). La Phytothérapie. Que faut-il penser de cette méthode qui utilise uniquement les plantes dans le traitement des maladies? Inv.: Dr Jean Valnet, Société française de phytothérapie et d'armathérapie, Dr Augustin Roy, corporation professionnelle des médecins du Québec Prof René Paris, Un de Paris; Yvette Feintrenie, herboriste; Madeleine Marlier-Denjau, pharmacienne-herboriste. Réal.: Jean Martinet.
18:00 CE SOIR
19:00 TÉLÉ-RELAIS
Pierre D'Auteuil et Vincent Dureault coanimeront cette émission de variétés. **Les invités:** Gilberte Bohémier Les Boss; David Dandenault et Gisèle Fredette, Ron Hockman. **Entrevues:** Aurèle et Gabrielle Désaulniers; Denis Connelly et Gilbert Guay.
19:30 À COMMUNIQUER.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus. Réal.: Alex Page. Au menu: jambon à l'orange glacé au sirop d'érable et escarole sautée.
22:30 NOUVELLES ET SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 DIFFUSION D'UN REPORTAGE EFFECTUÉ, Lors de la visite de Jean-Paul II, en Asie.
23:55 CINÉMA
Rocambole. Comédie policière réalisée par Bernard Borderie, avec Channing Pollock, Hedy Vessel et Alberto Lupo, d'après le roman de Ponson du Terrail.

MERCREDI

18 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Lazare et le mauvais riche.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussemet. Inv.: Joanne Verdon-Labelle, qui nous propose l'utilisation d'aliments naturels dans la préparation du petit déjeuner, Elle nous donnera également des conseils sur le choix du pain pour la confection des sandwiches.
11:30 FIFI BRINDACIER
12:00 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction d'Allan Bryce. Avec Judy Geeson, Lisa Harrow, Gareth Thomas, Pierre Brice et Derk Farr.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
De Beaupré
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Les Temps difficiles, (dern. de 4). Feuilleton britannique réalisé par John Irvin, d'après le roman de Charles Dickens.
18:00 CE SOIR
19:00 TÉLÉ-RELAIS:
Arneaux Bros, Gérard Curé, Hadley Castille et les Blés au vent seront les invités de Pierre D'Auteuil et Vincent Dureault. Entrevues: Guy Savoie, Claude Aubin et deux sculpteurs.
19:30 GALACTICA
Série américain de science-fiction, avec Lorne Greene. Terry Carter, Richard Hatch et Dirk Benedict Meilleurs voeux de la Terre. (1re de 2).
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Inv.: Denise Filiatrault.



21:30 BIZARRE, BIZARRE
Série britannique (Roald Dahl's Tales of the Unexpected). Avec Timothy West, Susan George et Andrew Roy. La Gelée royale. Albert Tailor nourrit sa fille... à la gelée royale.
22:00 VIET-NAM — LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Le Siège
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 CINÉMA
Tristana. Drame psychologique réalisé par Luis Bunuel, d'après le roman de B.P. Galdos. Avec Catherine Deneuve, Fernando Rey et Franco Nero. À la mort de sa mère, une jeune fille, est confiée à la tutelle de son oncle, un vieil homme qui finit par faire d'elle sa maîtresse (Hispanofranco-it 70).

JEUDI

19 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La femme est-elle plus fragile que l'homme? Anim.: Monique Tremblay.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. Inv.: Gérard Bailly. Le thé: son histoire, sa diversité, son rôle social.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Cargill, Natasha Pyne, Ann Holloway et Ursula Howells. Les Malheurs de Don Juan. Patrick est impliqué dans le divorce de Georgie son agent. Il appréhende la réaction de ses filles concernant cette affaire.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Charlie Chaplin: l'homme le plus drôle du monde (The Funniest Man in the World). Film de montage réalisé par Vernon Becker. Commentaire dit par Douglas Fairbanks jr. Des extraits de films et des photographies permettent d'évoquer les débuts de la carrière du comédien Charlie Chapin.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 TÉLÉ-RELAIS:
Robert Paquette, Folle Avoine, Donald Poliquin et Alex Carrière. Entrevues: Sous-ministre des Affaires culturelles; André Ouellet (Club Richelieu), 4 ou 5 finalistes des "Barbus".
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
le Jeune Astronaute. (Stowaway to the Moon). Comédie réalisée par Andrew V. McLaglen, avec Lloyd Bridges, Michael Link et John Carradine. Un garçonnet de onze ans, fanatique de technique spatiale, s'introduit dans le véhicule de l'expédition Camelot et effectue un voyage à la lune avec les trois cosmonautes officiels (USA 74).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Yoland Guérard et Denis Bergeron. Réal.: André Morin, Inv.: Jacques Desrosiers, Shirley Théroux, Hervé Doucet et Charlotte Lapointe.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Angoisses: M Pour meurtre (K is for Killing). Suspense réalisé par Lewis Logan, avec Stephen Rea et Jean Kent. Le fils d'un homme d'affaires victime d'une tentative d'assassinat fait appel à deux détectives afin de connaître l'employeur du tueur à gages (Brit).

VENDREDI

20 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
La raquette, un sport simple et peu coûteux. Anim.: Pierre Tessier Part: Suzanne
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE - EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
L'Amérique.
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 AU PAYS DE L'ARC EN CIEL
12:30 MIDI PLUS
Dir.: mus.: Yvan Landry. Réal.: Marcel Brisson.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
César et Cléopâtre. Drame historique de Bernard Shaw, réalisé par James C. Jones, avec Geneviève Bujold et Alec Guinness. Cléopâtre fut pour César la plus dangereuse des conquêtes (Brit).
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Oncle Étienne (Jacques Piperni) raconte à Ariane (Katherine Boulais) et Antonin (Renaud Boisjoly) les grandes histoires de la mythologie grecque. Ils sont, par magie, transportés sur les lieux mêmes de l'action. Orphée et Eurydice.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
L'Île mystérieuse.
18:00 CE SOIR
19:00 TÉLÉ-RELAIS:
Lizanne Lachance Marc Frédette, famille Labossière, Michel Chammartin. Entrevues; Aline Martin et Louis Paquin.
19:30 À CONTREPOIDS:
Chantal Gonnord, Saint-Boniface, affrontera Rhéal Cénéréni de Notre-Dame-de-Lourdes.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Manuel (dern. de 4).
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur. (4e de 13). drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Sian Phillips et David Robb.
21:00 CONSOMMATEUR PLUS
22:30 NOUVELLES ET SPORT
22:45 CINÉMA
Le Mystère de la rivière aux diamants (River of Mystery). Film d'aventures réalisé par Paul Stanley, avec Vic Morrow, Edmond O'Brien et Claude Akim.
00:50 CINÉ-NUIT
Tout n'est qu'illusion (Now You See Him). Drame policier avec Peter Falk, John Cassidy et Bob Dishey. Un prestidigitateur nommé Santini tue le patron de l'établissement où il travaille, la victime le faisant chanter grâce à un secret concernant son identité (USA).

Florence-sans peur ou la victoire de la rébellion

Les amateurs du Cercle Molière ont jusqu'au 14 février pour apprécier de bons moments de théâtre en allant voir la deuxième production de la troupe: Florence, de Marcel Dubé.

C'est dur d'apprendre à vivre lorsqu'on s'apperçoit que si on emprunte le même chemin que celui si obligeamment tracé par le monde de pensée de papa-maman, on finira irrémédiablement malheureux. Une seule chance d'éviter le malheur: se rebeller.

Florence, c'est une petite secrétaire sans couleur qui en "pince" pour son patron, coureur de femmes qui se complait dans la futilité sous prétexte qu'il ne cherche qu'à vivre. Florence, pour deux heures de théâtre, devient le symbole de la rébellion. Une rébellion que Louise Deniset garde crédible jusqu'au bout, jusqu'au moment où elle prend la décision de quitter tout son petit monde.

Pour décider de son avenir, Florence a fait vite. La rébellion, quand elle s'empare de vous, il faut l'assumer totalement. Et les choses de la vie auront fait en sorte que la libération de Florence aura pris moins de 24 heures. Comme du bon vieux temps de Corneille et Racine, quand les lois du genre dictaient un "règlement de compte" en un grand jour et une petite nuit.

Le processus d'identification

Le rôle du détonateur de la rébellion a été confié par le metteur en scène Roland Mahé -toujours égal à lui-même- à une excellente Jacqueline Hogarth, secrétaire-amie de Florence. Vivre, bien vivre, lui explique-t-elle, c'est apprendre à être égoïste, c'est oublier les bonnes convenances inculquées par papa-maman.

Florence met le doigt dans l'engrenage: elle rompt avec son fiancé, finement interprété par Paul Léveillé notamment lorsqu'il cède à cette colère de désespoir qui annonce déjà la résignation. Lui n'appartient pas à la race des rebelles.

Une fois la rupture consommée avec celui qui devait lui assurer ce terne et sécurisant avenir espéré par ses parents, l'heure des désillusions sonne déjà: à comportement "égoïste", comportement égoïste et demi, et son patron -un bon Marcel Gauthier - en a à revendre. Et puis il faut aussi qu'elle endure l'amie du patron-play boy, Joanne Lussier, si parfaitement superficielle.

Puis Florence doit affronter sa famille où règne la résignation: "Tu vas le regretter, répète la mère (Marie-Jeanne Delaquis), la peur: "J'ai été honnête parce que j'avais peur", avoue le père (Pierre La Roche) et, à nouveau, l'égoïsme d'un jeune frère (Judy Roy). Dans l'ensemble, les scènes de famille ont su tranmettre la conviction requise pour faire encore mieux passer les messages de la pièce.

Sans doute les plus beaux moments de ces discussions de famille ont -ils été offerts par le père, lorsque son esprit de tolérance cette si belle marque d'amour, parvient à libérer, l'espace d'un instant, un sursaut de rébellion chez la mère, symbole de la résignation totale.

Incontestablement, la qualité du texte de Marcel Dubé a permis aux acteurs de véhiculer des messages qui, bien que la création de la pièce remonte à une vingtaine d'années, restent d'une réelle actualité. Aussi, au chapitre du texte, soulignons cette excellente idée de légers remaniements permettant de donner un caractère plus franco-manitobain, ce qui facilite tellement le processus d'identification du spectateur au comédien. Le procédé avait été utilisé avec tant de bonheur dans la dernière pièce, "Oscar" qui, au passage, sera télédiffusée le 25 mars à 19h00.

Côté décor et technique, on ne peut que répéter qu'il existe une qualité Cercle Molière qui, une fois de plus, ne s'est pas démentie. L'introduction de diapositives a apporté un soutien efficace au décor, qui n'est pas facile à concevoir dans la salle Pauline-Boutal, aux possibilités techniques somme toute limitées.

En tout cas, s'il existe encore des personnes qui ne sont pas convaincues que pour vivre, il faut apprendre la vie soi-même, sans se reposer aveuglement sur les règles de conduite de papa-manman, elles peuvent toujours voir Florence. Qui sait, la rébellion, quand elle est bien interprétée, est peut-être contagieuse.

Bernard BOCQUEL



Voici, au grand complet, l'équipe de Florence. Debout, de gauche à droite: Karen Ryan, Paul Léveillé, Avelin Gautron, Joanne Lussier, Marcel Soulodre, Sylvie Rosse, Richard Dupas, Brigitte Léger, Jude Roy, Gilbert Rowan, Marie-Jeanne Delaquis, Roland Mahé. Assis: Aimé Vincent, Jacqueline Hogarth, Maurice Smith, Roger Lagassé, Louise Deniset, Marcel Gauthier, Marc Falco et Claude Champagne.

Les disques

Bruce Cockburn

(la qualité dans l'intimité)

Le théâtre Playhouse a été la scène d'une activité frénétique le weekend dernier à laquelle ses vieux murs ne sont pas trop habitués. D'abord jeudi le 5 février, Moe Koffman et son quintette étaient à l'affiche pour présenter devant une salle comble un spectacle de jazz.

Vendredi et samedi, c'était au tour de Bruce Cockburn. Guitariste, chanteur, compositeur, considéré aussi comme un sage. Il m'a beaucoup impressionné. Lui aussi jouait devant une salle comble et enthousiaste, et s'accompagnait de cinq musiciens, entre autres le célèbre Kathryn Moses à la flûte, aux saxophones et au chant. Il a interprété un répertoire varié de chansons, du "folk" au jazz, au rock et au reggae, un montage fascinant.

En somme, nous avons vu jusqu'à quel point il était devenu artiste complet. Plutôt réservé, il ne parlait pas souvent à l'auditoire, préférant faire parler sa musique et réservant quelques interventions pour garder un lien très relaxe.

Ami de la vedette

"You feeling O.K.?" demande-t-il après une première chanson. Il avait déjà gagné notre sympathie et notre attention, dès le début! Soyez assurés que la foule remuait d'impatience de l'entendre chanter ses chansons, tant nouvelles qu'anciennes. Il a dû en étonner plusieurs en jouant la guitare électrique pour la plupart des pièces, un son qui s'est tourné vers le rock. Depuis 1969, Cockburn a opté pour le son acoustique, mais il fit un retour à ses débuts vendredi, tout en conservant un style plus commercial et plus progressif. Et il jouait des chansons reggae, à sa façon.



Vêtu d'une veste de cuir noire, une cravate jaune et une paire d'espadrilles, sans oublier ses lunettes rondes qu'il porte depuis des années, il a captivé l'admiration d'un public des plus sympathiques. Que dire de ses chansons et de sa musique sauf qu'elle étaient de pair avec les musiciens, excellentes. Sa voix et ses paroles sincères touchaient l'auditoire, devenu ami de sa vedette

Il jouait avec aisance et spontanéité, chaudement applaudi pour ses chansons "Tokyo", "Wondering Where the Lions are" et "Rumours of Glory". Le courant musical ondulait en style, chaque interprétation une création et une histoire en soi. Alors que l'une fut courte mais au point, l'autre serait plus longue et réfléchie. Le spectacle reçut le compliment de deux rappels, couronnement d'une soirée parfaite, et pour Bruce Cockburn et pour les quelque 1,500 fidèles.

Ceux qui ont pu jouir du génie de Cockburn ont vu un spectacle rare, intime et de haute qualité. Pour moi ce sont des atous au succès d'un artiste.

Guy FERRATON

Île des Chênes

Un carnaval vraiment rempli

Les 6, 7 et 8 février, c'était le tour d'Île-des-Chênes d'accueillir les gens à son carnaval d'hiver. Il est à noter que, tandis que toutes les activités sur glace se déroulaient à l'aréna, le gymnase de l'école était la scène d'un grand tournoi de basket-ball.

À l'aréna, les amateurs de hockey ont été bien servis par des équipes de "Wee Pees" et de "Pee Wees". La fameux "grocery scramble" pour dames devient très populaire et, aux dires de certaines dames, l'endroit idéal pour faire ses provisions à bon marché!

Le "poker derby" attira plus de cent participants et les chanceux ont été: Marcel Roeland, Merv Marcynuk et Bob Healery.

Le samedi soir, une veillée dansante réunit une foule nombreuse. C'est au cours de cette soirée que la jeune Shelly Jurkiw était couronnée "Reine du carnaval 1981". Commanditée par le Hockey Mineur, Shelly est l'heureuse gagnante d'un téléviseur 12", de cent dollars et d'un bracelet. Félicitations Shelly! Les autres candidates, Jacqueline Rempel, commanditée par le Club Optimist, Carole Trudeau, commanditée par le Chevaliers de Colomb et Rhonda Roeland, commanditée par la Chambre de Commerce méritent aussi nos compliments.

Un grand tirage

Au grand tirage, Roméo Manaigre de Lorette a été le gagnant d'un four micro-ondes; M. Michaud de Saint-Boniface gagna un téléviseur portatif et une radio-réveil a été remportée par J.W. Black de Charleswood.

En reconnaissance aux Chevaliers de Colomb pour leur dévouement et appui, M. Cyrille Carrière, au nom des comités de l'aréna, présenta une plaque au grand Chevalier, M. Jérôme Brûlé. L'aide précieuse apportée par les Chevaliers de Colomb à l'aréna depuis ses débuts est connue de tous à l'Île-des-Chênes.

À l'école, le tournoi débuta le vendredi soir avec une cérémonie d'ouverture où l'on remarquait la présence de M. Bob Banman, ministre des sports et du député Bob Anderson.

Les équipes participantes sont venues des écoles Victor Wyatt, Arthur Day, J.B. Mitchell, Niakwa Place, Beausejour, Niverville. À ces jeux, l'accent est mis sur la participation de tous les garçons membres des équipes et non sur le pointage final. Le résultat, c'est que tous sont gagnants. Le samedi soir, les jeunes s'en donnèrent à coeur joie à un concert "rock" avec le groupe, "Transformer". À la clôture, chaque équipe a reçu une plaque, don de la Caisse populaire, présentée par M. Norman Barnabé, gérant. La coordination a été assurée par Dean Yachison.

Le dimanche matin, avant et après les messes, le déjeuner aux crêpes servi par les dames de la L.F.C. fut bien apprécié de tous. Un spectacle présenté par les patineurs et patineuses de fantaisie a été bien applaudi et a démontré une fois de plus ce que la persévérance et la pratique peuvent accomplir. On rêve déjà à l'an prochain...

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

INTERROGATION

De l'extrême onction... au sacrement des malades

Les sacrements ne sont pas toute notre vie chrétienne, mais il est vrai aussi que notre vie chrétienne ne serait rien sans eux. En effet, notre religion s'enracine, se développe et s'exprime par les sacrements. Les sacrements ne sont pas tout d'abord à nous mais appartiennent d'abord à l'Église et cette Mère aime redonner vie aux malades comme aux bien portants.

On appelle aujourd'hui le sacrement pour les malades, "l'onction des malades". Ce vocabulaire nouveau déroute nos anciennes habitudes. Depuis le XIIe siècle, on l'appelait extrême-onction et on le recevait aux derniers moments de la vie, c'est-à-dire lorsqu'on était à l'article de la mort. Quel mystère du Christ est donc reflété dans ce sacrement? Vatican II?

Pendant sa vie publique Jésus a eu un rapport constant avec les malades. Pierre nous le dit au Chapitre X des Actes des Apôtres: "Il est passé partout en 'bienfaiteur'". Dans le regard des gens de Galilée, ce qui faisait que la vie de Jésus était "bénéfique" c'était d'abord et surtout son impact direct sur la santé humaine et donc sur les corps. Saint Luc, médecin, nous dit-on, dit: "Une force sortait de lui et les guérissait tous". Fiévreux, lépreux, sourds, muets, aveugles de naissance, handicapés, paralytiques, tout ce monde se trouvait autour de Jésus et voulait être guéri par la simplicité de sa Présence.

Les souffreteux de Galilée

Cette action de Jésus se poursuit encore dans ce sacrement grâce au signe de l'huile utilisée pour l'onction. L'huile pénètre, adoucit, parfume, fortifie et consacre. Comme Jésus guérissait les souffreteux de Galilée, Il veut continuer à arracher les hommes et les femmes de nos campagnes et de nos villes au désespoir de la mort qui vient. Avec les premières atteintes de toute grave maladie, l'Église peut et veut conférer l'onction des malades. Cette onction peut se renouveler périodiquement, même si le mal est seulement un état de vieillissement progressif. Cette "onction des malades", cette assistance du Christ à la souffrance humaine peut culminer un jour dans une "extrême onction" lorsque la certitude est là, comme l'écrit Pascal que "les médecins ne te guériront pas". Quand cette heure est venue, ce qui fut tout d'abord une "onction des malades" s'épanouit en un "sacrement des mourants".

Il est bon que dans nos paroisses, dans nos maisons, dans un foyer de vieillards, l'on renouvelle notre vision de ce sacrement pour en profiter lorsqu'il peut vraiment nous aider. Lorsqu'une maladie grave commence à nous ébranler, il est bon de recourir à cette onction des malades. Le Christ nous aidera à porter ce poids de misère inhérent à toute maladie grave, même si cette maladie n'ouvre pas aussitôt sur la mort.

Le Christ ayant tout pris de notre condition humaine, il doit pouvoir nous assister lorsque nous pouvons nous laisser visiter et profiter de sa présence agissante, et bénéficier consciemment de ce réconfort dans l'onction des malades et non pas seulement dans l'extrême onction des mourants.

Une issue fatale

Il semble que lorsque nos amis sont atteints d'une maladie sérieuse, ils ont besoin de la grâce de l'onction des malades pour garder leur courage, lutter contre le mal, continuer à vivre leur foi et retrouver la santé si Dieu en dispose ainsi, Si la maladie a une issue fatale, nos amis chrétiens ont également besoin de vaincre l'angoisse de la mort et vivre l'espérance de la résurrection en s'associant à l'attitude aimante de Jésus dans sa passion et dans sa mort. Lorsque mon curé organise une célébration communautaire du sacrement des malades, je peux accompagner les membres de ma parenté atteints de vieillesse ou d'une maladie grave ou chronique même si cet état ne conduit pas immédiatement à la mort. Il faut que se perde la mauvaise habitude de retarder la réception de ce sacrement.

Je peux devenir moi-même alors plus renouvelé dans l'esprit de Vatican II, Je serai moins apeuré lorsque la religieuse ou le prêtre du Service de pastorale à l'hôpital m'offrira ce sacrement avant une intervention chirurgicale sérieuse. Toutes les "onctions des malades" ne sont pas des "extrême-onctions" mais chacune des onctions nous achemine vers cette dernière étape qui me fera entrer dans la Maison du Père Céleste.

Participons donc lorsqu'une célébration communautaire est offerte pour recevoir une catéchèse du sacrement des malades et que ce soit une occasion de manifester l'espérance et si possible, la joie pascale.

Soeur Marie BONIN, s.g.m.
Supérieure provinciale

Le bonspiel de Notre-Dame-de-Lourdes en photos



1er prix-premier concours: Roger Sala, Lawry Brisson, Lorraine Hill et Raynald Dacquay.



2e prix-troisième concours: Etienne Aubry, Marie-Paule Fiola, Emile Sabourin et Gabriel Desaulniers.



1er prix-troisième concours: Lucien Pelé, Cécile Bazin, Raymonde Pelé, Alice Badiou.



2e concours-deuxième prix: Lionel Théroux, Léona Théroux, Lorraine Vigier et Lucien Vigier.



2e prix-premier concours: Rachelle Pantel, Marrielle Pantel, Marie Desrosiers et Donald Lesage



2e concours-premier prix: Bernard Comte, Lloyd Hague, Rolande Hague et Pierre Mabon.

Saint-Adolphe

"Skate-a-Thon" et poker derby

Le "Skate-a-Thon", organisé par le Community Club" a eu lieu dimanche le 25 janvier malgré la vilaine température, la neige et la poudrerie. Il y eut 79 patineurs de tout âge. Le total des recettes n'est pas encore connu puisque seulement 38 ont remis l'argent de leurs commanditaires.

Le patineur avec le plus d'argent commandité est Ken Berthelette avec $150.00, suivi de Joël Lagassé avec $102.00. Le "Community Club" désire remercier tous les patineurs, les compteurs et vérificateurs pour le temps donné à une si bonne cause.

N'oubliez pas notre bingo tous les merdis soirs Le "Jack-Pot" n'a pas été gagné le 3 février, il sera de $575.00 en 50 numéros la prochaine fois.

Le poker-derby de motoneiges de Saint-Adolphe, commandité par les Chevaliers de Colomb Provencher 2450 aura lieu le 21 février. Le parcours d'environ 55 milles débutera à la patinoire, près du rond de Curling à 10h00. Le circuit doit être terminé à 18h00. Le prix d'entrée est de $7.00 et on peut se procurer des jeux supplémentaires à $5.00 chacun.

Les prix seront comme suit: 1er prix: - 20% des recettes d'entrée - jusqu'à $500.00; 2e prix: - 12% des recettes d'entrée - jusqu'à $300.00; 3e prix: - 8% des recettes d'entrée jusqu'à $200.00. $30.00 seront donnés à la personne jouant le plus de jeux. Des trophées seront aussi donnés. Tous les prix seront remis le même soir. Pour plus de renseignements, téléphonez au No 883-2272.

Le Glee Club en mouvement

Mercredi, le 4 février il y avait du mouvement et de l'agitation dans les corridors. C'était la journée des entrevues pour l'opérette des classes 4 à 9. Chacun des 90 élèves a présenté à un professeur un résumé de sa vie, un chant, une danse en vue d'obtenir une des 20 positions ouvertes.

Bonne expérience pour ces élèves et bons résultats pour le personnel en charge. Les quelque 150 élèves impliqués dans les deux opérettes seront très occupés avec la cantine du midi pendant les mois de février et mars, afin d'amasser des fonds pour défrayer les dépenses suscitées telles que: costumes, décor, publicité, etc.

Côté hockey

Nos joueurs de hockey continuent à se débattre sur la glace. Les Midgets ont joué contre Saint-Malo, et ont perdu 13-5. Ils demeurent quand même en 5e place.

Les Bantams tiennent bon. Ils sont encore en 1ère place, oyant gagné le 31 janvier contre Île-des-Chênes sur le score de 8 à 6 et le 1er février contre Saint-Malo, avec un pointage de 12 à 1.

Les Pee Wee ont perdu leur partie contre Île-des-Chênes A, le 1er février avec un score 4 à 0. Ils sont en 4e place.

Les Tom Thumbs ont gagné leur 2e partie de l'année 8 à 1 contre Saint-Agathe.

Le meilleur compteur chez les Midgets est Robert Boulet avec 25 points; chez les Bantams Robert Boulet avec 72 points; chez les Pee Wee Steve Lagassé avec 22 points et chez les Tom Thumbs Pierre Delorme avec 11 points.

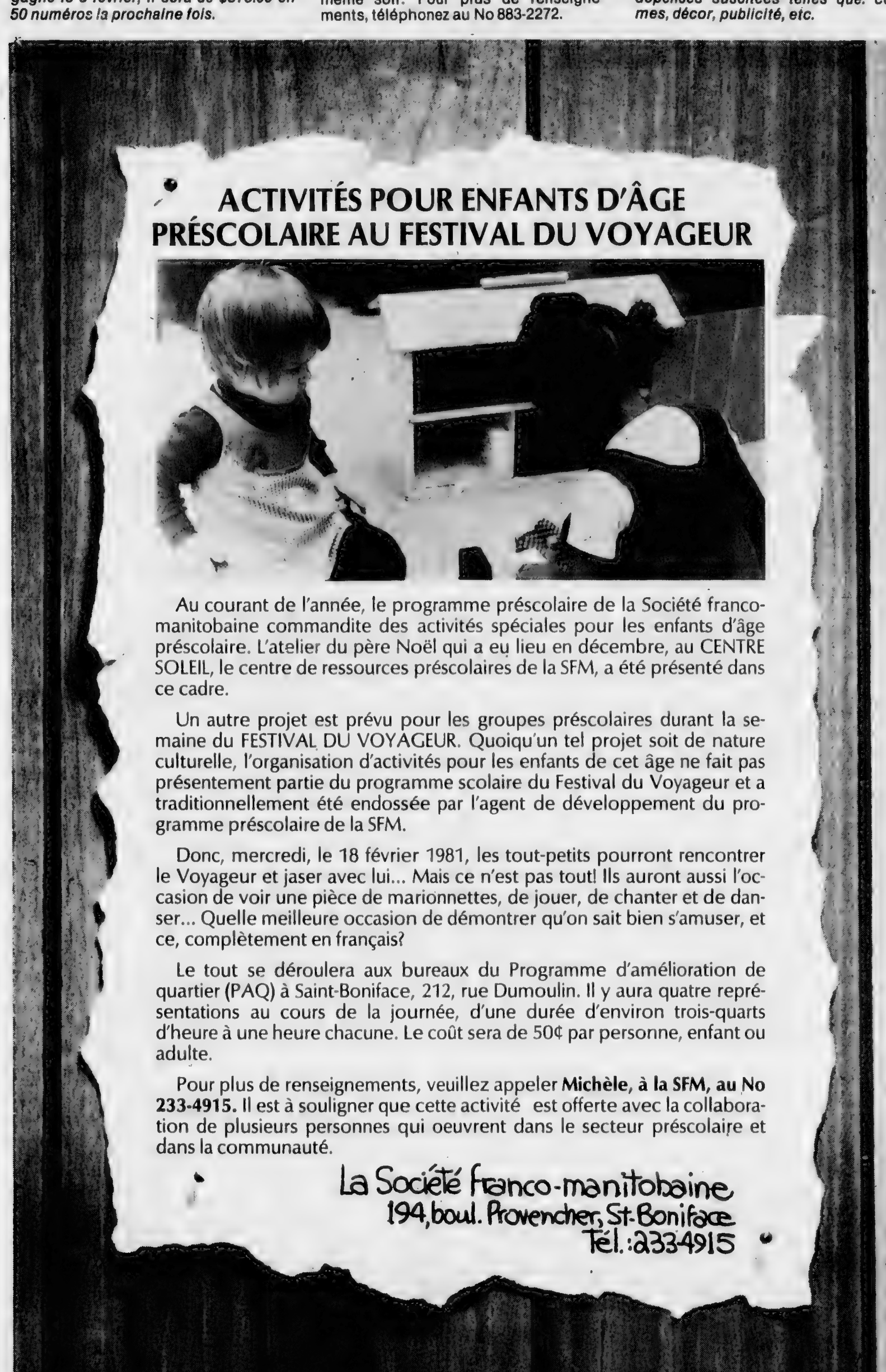
Edmée LeGAL
Denise HANCOX

Calendrier

La chorale des Turlutins: la chorale présentera un court concert à l'occasion du 40e anniversaire de la Caisse populaire de Saint-Adolphe. Cette soirée aura lieu le 21 mars. Le lieu et l'heure seront confirmés plus tard. Aussi, la chorale prépare un concert d'envergure pour le début de mai.

Les Jeannettes et les Guides vont animer la célébration eucharistique à 11h00 dimanche le 15 février à l'occasion de la semaine Guide du 15 au 22 février.

La Ligue des femmes catholiques se rend au Foyer le 15 février à 14h00 pour fêter la Saint-Valentin avec les vieillards.



Sacré-Coeur

Le colloque paroissial

Plus d'une vingtaine de participants au colloque paroissial du 15 janvier ont fait ressortir des solutions possibles aux quatre domaines de besoins identifiés dans la paroisse du Sacré-Coeur:

1- besoin de leadership, de rencontres, surtout pour les personnes âgées et les jeunes.

2- besoins d'intensifier le sens d'appartenance,

3- besoin de développer la vie de foi,

4- besoin de surmonter les peurs, et surtout la peur de s'impliquer dans la vie paroissiale.

Divisés en petits groupes, les participants ont proposé les projets suivants, en guise de solutions:

1- la formation d'un groupe de développement de la foi,

2- la création d'un comité d'accueil pour les nouveaux paroissiens,

3- la tenue d'une rencontre par mois pour les gens de l'âge d'or.

Louis et Denise Gareau

La communauté du Sacré-Coeur a célébré, dimanche 18 janvier, lors de la grand-messe, le 25e anniversaire de mariage de Louis et Denise Gareau. Ils ont renouvelé leur promesse de mariage en présence du célébrant, le père Albert Lafrenière, au cours de la cérémonie, mise en valeur par la présence de deux chorales, celle du Précieux-Sang et celle du Sacré-Coeur.

Odette JOBIN

$1500 pour le Club sportif

Lors de sa réunion mensuelle de lundi dernier, le conseil municipal a passé quelques résolutions importantes.

La première, un "peddlers by-law" exigera de tous les commerçants de l'extérieur de la municipalité rurale qui viennent vendre produits ou services d'avoir une licence pour faire ce commerce.

La deuxième décision a été d'octroyer au Club sportif de La Broquerie la somme de $1500 comme aide financière pour l'organisation et le maintien des sports organisés de La Broquerie. Le conseil a du même coup exprimé sa grande satisfaction pour le Carnaval 1981.

Par contre une demande d'aide financière faite par le Comité du Voyage-échange a été refusée. On a conseillé à ce comité de soumettre sa demande plutôt à la Commission scolaire de la Rivière Seine.

Tout comme la Chambre de Commerce, le conseil a aussi fait des démarches en vue d'obtenir la construction d'un élévateur à grain à La Broquerie. M. Henri Trudel, qui représentait le "Manitoba Pool Elevators", a révélé qu'une étude sera faite cet été sur la viabilité d'un tel élévateur mais que les chances de succès étaient minces.

Il faut se pencher sur "Alcan"

Le Conseil s'est aussi penché sur un sujet qui commence à pas mal faire parler les gens ces derniers jours: l'établissement d'une usine de transformation d'Alcan (Aluminium Canada) dans le sud-est. Cette usine, qui coûtera $500 millions et qui occupera une surface de 200 acres, pourra produire 200,000 tonnes d'aluminium par année, lequel aluminium serait exporté aux États-Unis.

Alcan chercherait en effet une location à environ 50 milles de Winnipeg qui aura accès à une ligne principale de chemin de fer et d'électricité. Cette usine occupera environ 300 à 400 employés par année durant les six années de construction. Elle créera environ 700 emplois directs au niveau de la production et peut-être plus de 1000 emplois indirects.

Alcan s'intéresse au Manitoba à cause de son électricité, ses facilités de transport et la proximité de son client: le centre des E.U. Le sud-est possède toutes ces exigences et Alcan fait actuellement une étude pour déterminer la meilleure location. Les villages et municipalités de Sainte-Anne, Steinbach et La Broquerie ont formé un comité conjoint qui travaillera à faire valoir à Alcan les avantages de s'établir par ici.

Que signifierait pour nos communautés l'arrivée de cette usine? Quels seraient les avantages pour nous? Comment cela affecterait-il nos institutions? nos modes de vie? Comment se comporte Alcan ailleurs où elle a des usines? Et que dire du bruit, de la pollution, du trafic, des déchets (3 tonnes de déchets pour chaque 2 tonnes d'aluminium)?

Il serait sage que nous ne laissions par à nos politiciens la tâche de s'informer et de décider à notre place. La compagnie Alcan affirme qu'elle ne veut pas s'établir là où elle n'est pas voulue. À chacun de nous d'étudier attentivement toutes les implications et d'être en mesure de donner clairement un oui ou un non.



Un déjeuner-communion, organisé par les Chevaliers de Colomb, a donné lieu à une présentation de l'organisation Foi et lumière. Sur la photo, MM. Hubert Pantel, Clive Molyneux et Aurèle Boisvert de Foi et lumière, le curé Gérard Clavet et M. Eugène Kirouac de La Broquerie.

Les Habs font bonne figure

Les Habs et leurs partisants ont eu la frousse mardi soir de la semaine dernière. En effet, il a semblé à un moment donné que tout s'était écroulé. À la 16e minute du deuxième 20, l'équipe trainait la patte 7-1 et l'équipe de Mitchell dominait nettement tous les aspects du jeu. Les blessés et les pénalités (1 majeure et 7 mineures) ont fait que le tour des mêmes revenait souvent. Le nombre de lancers donne d'ailleurs une indication de la direction du jeu: 52 - 36 en faveur de Mitchell, qui l'a remporté par le compte de 5 - 9. Roger Taillefer et Jean-Pierre Dubé ont chacun récolté 2 buts.

Heureusement, la partie de jeudi nous a montré une équipe des Habs redevenue de taille, qui a surclassé les Wings de Grunthal par un compte de 6 - 4, les 5e et 6e buts par Roger Taillefer. Une partie chaudement disputée avec de bonnes mises en échec.

Contre Saint-Pierre, samedi, bonne tenue des Habs encore qui l'ont remporté 9 - 3 (4 des 9 buts comptés avec désavantage numérique). C'est la ligne défensive de Wayne Seidler (2 buts). Louis Tétrault et Lionel Gauthier qui s'est fait le plus remarquer avec ses 4 buts

Promesse-scout

Lundi soir dernier, 15 chefs et cheftaines du mouvement scout de La Broquerie se sont engagés solennellement à vivre l'idéal scout: servir, aider, vivre.

La cérémonie, qui avait lieu à l'église, était une occasion de rencontre pour tous les intéressés au scoutisme. À noter la présence de Etienne Aubry, commissaire du district; Emile Sabourin, permanent; Rolande Kendall, commissaire à l'animation et Corinne Hochman, permanente.

Les grandes cheftaine locales, Jeannine Kirouac et Hermance Granger ont pu constater que le scoutisme était entre bonnes mains.

Un oubli

Dans **LA LIBERTÉ** *de la semaine dernière j'ai nommé les responsables du patin artistique. Le nom de Mme Odette Sala n'y était pas. Mes excuses!*

Rino OUELLET



Des souvenirs du Carnaval 1981

Voici les Wee Pees, agés de 5 et 6 ans: en avant, Richard Fournier, Réal Tétrault, Donald Normandeau, François Balcaen et Marc Gagnon: debout: Jean-Claude Normandeau, Claude Gauthier, Réal Gagnon, Serge Nadeau, Marius Brémaud, Guy Bissonnette, Michel Nomandeau, Norbert Verrier et Serge Bisson. Ils ont livré un match acharné, remportant une victoire de 7 à 1 sur l'équipe de Lorette.





Comme la photo le montre bien, les femmes, quand elles décident d'enfiler les patins, ne manquent pas d'avoir du "fun", au grand plaisir aussi de leur très cher. Il paraît qu'il y en avait même qui étaient vite sur leurs patins.

LE CLUB RICHELIEU





LE MACARON DU GRENIER DE L'ABBAYE 1981
Le macaron du grenier de l'Abbaye 1981

Qui ne connaît le grenier de l'Abbaye avec son cortège de moines qui propage la joie de vivre des Canadiens français. Le Club Richelieu Saint-Boniface participe cette année au festival du voyageur.

Le club Richelieu, un club international d'expression française tient beaucoup à participer à la vie canadienne-française du Manitoba, et cette année il y a du nouveau. Au centre Notre-Dame, avenue de la Cathédrale, le grenier de l'Abbaye présentera un nouveau genre de spectacles avec de nouveaux invités mais ce sera toujours la même atmosphère et la même joie de vivre qui vous a toujours attiré au Grenier depuis son existence.

Comme menu, nous aurons toujours nos bon vins, nos délicieuses tourtières et choix de fromages.

Nous tenons à votre visite, car le club Richelieu Saint-Boniface a de grands projets; il désire jeter les bases de préparation pour le congrès International qui aura lieu en principe à Winnipeg à l'automne 1985. Les moines du grenier de l'Abbaye ont bien hâte de vous voir et espèrent que vous allez venir en foule durant ce 12e Festival du Voyageur.

Venez tous vous amuser dans une atmosphère de joie de vivre.

LE CLUB RICHELIEU

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État

Lorette

Trois candidates pour devenir reine

Le carnaval d'hiver aura lieu la dernière fin de semaine de février, les 27, 28 et 1er mars. Il y a trois jeunes filles qui attendent avec excitement le concours de reine du carnaval. Elles ont besoin de tout votre support, donc encouragez ces jeunes participantes.

La carnaval est prometteur cette année avec toutes sortes d'activités prévues. L'ouverture se fera par le préfet de la municipalité. M. Marcel Roch, assisté du président du club-sportif, M. George Mallette; et M. William Danylchuk sera maître de cérémonie.

Il y aura des équipes de hockey de tout âge; notre favori, le club senior "Comets" et aussi les "Old Times-Smokies", champion de l'année dernière.

Participez au concours de bébé, poker derby, bingo et patins de fantaisie. Noubliez pas, samedi et dimanche, le dejeuner aux crêpes.

Le couronnement de la reine aura lieu dimanche à 16h00 et sera suivi d'un souper "au chili".


Jacqueline Simard


Lisa Baranski


Kimberley Hermary

Jacqueline Simard a 17 ans et étudie en 12e année à l'Institut collégial. Kimberley Shanda Hermary a 14 ans et fréquente la 10e année à l'institut collégial. Lisa Baranski a 14 ans et se trouve en 9e année à l'Institut collégial.

Le Comité culturel en bref

Le Comité culturel de Lorette a repris ses activitées, et tout semble de bon augure, selon la présidente Mme Alma Désautels.

L'année 1980 a été remplie de projets, en voici quelques-uns: culture physique, cours décoration de gâteau "Conversational french", spectacle "La Roche", subvention des Mini-Franco-Fun, billets à prix réduit pour le Cercle Molière, projet étudiant animateur.

Voici le comité en charge: présidente: Alma Désautels; vice-présidente: Jeanine Vandale; trésorière: Isabelle Chartrand; secrétaire: Rose-Marie Couture; conseillères: Lorraine Hamilton, Gisèle Loyer, Rachelle Kiazyk et Eva Lebrun.

La prochaine assemblée annuelle aura lieu le 15 mars à 19h30 à l'école secondaire. Vous êtes tous les bienvenus.

Lilliane LANSARD

Il faut encourager les femmes

Le 27 janvier 1981 deux ateliers furent donnés à l'école Lagimodière par le comité divisionnaire du "Statut de la femme en éducation". Des professeurs et des directeurs des écoles Parc la Salle, Saint-Adolphe et Lagimodière participaient à un de ces deux ateliers.

Le premier atelier présentait le stéréotype rigide que l'on voit en travers de la société. La femme est vue comme une personne passive, dépendante, dans les rôles surtout d'épouse, de mère et de séductrice. À l'autre extémité, l'homme est la personne agressive, indépendante, compétente, préoccupée avec la responsibilité d'une carrière.

Est-ce que ces images reflètent la réalité d'aujourd'hui? Est-ce que les filles sont convaincues de l'importance d'une carrière comme un moyen d'épanouissement ainsi qu'une nécessité économique? Est-ce que les étudiantes apprécient le fait que la majorité d'entre elles vont être sur le marché du travail un minimum de 25 à 30 ans?

Le deuxième atelier fournissait un dévoilement des fausses attitudes que l'on possède envers nos filles dans les sports... "Mais très peu de filles s'y intéressent". On doit se poser la question pourquoi vis-à-vis de cette attitude. Comment étiquette-t-on les filles qui participent, quels encouragements leur donne-t-on? Combien d'équipes et d'opportunités possèdent-t-elles en comparaison avec les garçons?

Le comité provincial du statut de la femme en éducation existe depuis l'année 1975. Les deux buts principaux de ce comité sont: d'encourager les femmes dans l'enseignement; celles qui possèdent des aptitudes dans les domaines administratifs et de leadership, à développer davantage leurs talents; le deuxième but est d'éveiller et de sensibiliser d'avantage les éducateurs au stéréotype rigide des rôles sexistes dans l'éducation.

À l'école on apprend le français, l'anglais, l'histoire etc... mais aussi on apprend comment vivre, à fonctionner et à jouer les rôles. Nos élèves apprennent que leur sexe détermine pour eux des attitudes et des rôles particuliers qu'ils devront développer.

Si on croit dans l'égalité pour tous les hommes et les femmes peu importe leur race, leur religion, leur langue, comment peut-on continuer à faire des distinctions d'après le sexe de la personne?

Patricia GENDREAU

Somerset

Les détails du carnaval

Le carnaval d'hiver a lieu cette fin de semaine, les 13, 14 et 15 février. L'ouverture officielle se déroulera à l'aréna vendredi soir à 19h30 avec un grand spectacle de patinage artistique dont le thème sera "regards sur le passé".

La journée du samedi sera consacrée à des joutes de curling, de ballon-balai, de "ringetto" et de hockey mineur. Les Anciens de la ligue nationale de hockey de Winnipeg joueront contre une équipe "mystère" à 17h. La danse du carnaval avec la présentation des prix commencera à 21h.

Dimanche après-midi il y aura une partie de "ringette", les finales de ballon-balai pour hommes et dames, des courses sur glace et une partie de hockey mettant en vedette un club local de hockey mineur contre les entraîneurs et les pères. À 20h, les Flyers joueront contre une équipe à être annoncée.

Les Anciens de la Ligue nationale de hockey de Winnipeg ont défait les Flyers par un compte de 7 à 5 lors d'une partie hors-concours le samedi soir 31 janvier à l'aréna de Somerset.

Ont compté pour les Anciens, Dave Janaway, Ron Castelane (2 buts), Dave MacDonald (3 buts) et Bob Doski. Pour les Flyers les buts furent comptés par Rémi Decosse, Glen Lussier, Stan Clark, Jérome Decosse et Bob Saelens.

Les Flyers se sont repris le lendemain soir alors qu'ils gagnèrent contre Mariapolis puis aussi le mardi 3 février contre Belmont.

Un rectificatif sur l'histoire

Les premiers colons anglais commencèrent à prendre des homesteads à Somerset en 1877 et non vers 1872, tel qu'indiqué dans les notes historiques sur le village parues dans **LA LIBERTÉ** *du 29 janvier. Le premier colon fut William Bradley en 1877, ensuite vinrent George E. Pentland et Benjamin Foster, Sr., en 1878, puis Charles Clark et John J. Tulloch en 1879.*

Merci à M. Yvette Brandt, de Swan Lake, pour ces précisions. Mme Brandt rédige présentement un recueil historique sur la municipalité de Lorne. Le lancement de ce livre se fera probablement en juin et sera une source précieuse d'informations sur l'histoire de notre région.

Nos "Génies en herbe"

Félicitations à l'équipe de "Génies en herbe" de Somerset qui remporta la victoire contre celle de Sainte-Anne à l'émission du 4 février. L'équipe de Somerset se composait de Michelle Mabon, de la dixième année, et de Lucille Hacault, Léo Girouard et Pierre Ostrowski de la onzième année.

Odile OSTROWSKI

Précieux-Sang

Le Festival au Centre communautaire

La semaine du Festival du Voyageur, qui aura lieu du 15 au 22 février, approche rapidement. L'école Précieux-Sang participera au grand défilé du Festival. Pandant ce défilé, les finissants inviteront les gens à acheter leur macaron traditionnel. La devise et le dessin du macaron ont été créés par les finissants eux-mêmes. Notre divise cette année sera: "T'es bien chouette... Donne-moi un p'tit bec!"

En plus, les finissants de l'école Précieux-Sang vous invitent à venir vous régaler à leur déjeuner aux crêpes du lundi 16 février au 20 février de 6h30 à 9h30. Ce déjeuner qui a commencé voilà déjà cinq ans, a toujours été un grand succès et cette année, il promet d'avantage.

Le déjeuner aura lieu au Centre communautaire du Précieux-Sang 202, rue Kenny. CKSB Radio-Canada diffusera son émission du Centre Vous serez divertis par de la bonne musique et vous aurez la chance de rencontrer des amis tout en savourant des bonnes crêpes, préparées par les finissants et un bon café offert gratuitement par CKSB.

Ce déjeuner est une des activités organisées par le Comité des finissants pour prélever des fonds pour la collation des grades et le Bal des finissants, Nous vous invitons donc à venir en grand nombre fêter le Festival avec nous, les finissants et l'équipe de CKSB.

Anita BOUCHARD

Calendrier

Les femmes catholiques du Précieux-Sang iront dîner la semaine du Festival du Voyageur le mercredi 18 février à midi. Pour plus de renseignements et vos réservations contacter Marie au No 247-5634.


Le comité des finissants: Roland Robert, Anita Bouchard, Danilla Brunel et Claude Dupas.

Saint-Jean-Baptiste

Rod Hunter au bonspiel des hommes

Malgré des glaces mouillées et "tirantes", 28 équipes ont commencé le bonspiel des hommes le vendredi 6 février. Cependant, dès le samedi matin, les températures à la baisse et les soins des employés du rond ont ramené les glaces en très bon état pour le reste des compétitions.

Cette année, le bonspiel avait attiré la participation de Rod Hunter, troisième sur l'équipe championne de Don Duguid lors du Brier et du Balai d'argent en 1970 et 1971. Malheureusement, notre invité s'est disloqué l'épaule droite vendredi soir. À la grande surprise de tous, Rod est revenu samedi, tirant de la main gauche; et, avec son équipe, perdit sa deuxième partie, mais continua jusqu'aux semi-finales de la troisième compétition avant de s'avouer vaincu. Un bel exemple de courage et de ténacité!



Rod Hunter, Alphonse Bérard, Ovila Bérard et Bill Kidd (équipe de Rod Hunter)



Les gagnants de la 2e compétition: Gilles Comeault, Gérard Comeault, Guy Comeault et Robert Eadie de Saint-Jean.



Les gagnants de la 3e compétition: Jim Dewart, Ronald Perron, Robert Lafond et Phil Bouchard de Saint-Jean et Aubigny.

La vie de l'ancêtre des Beaudette

Les réunions destinées à sensibiliser les familles à la préparation du livre du centenaire se continuent. En effet, la municipalité rurale de Montcalm publiera un livre sur son histoire lors de la célébration de son centenaire en 1981.

À cette fin, la municipalité demande à tous de fournir une histoire de leurs ancêtres et de leurs familles qui ont contribué à développer la région. À titre d'exemple, voici l'histoire de José (Joseph) Beaudet, ancêtre de tous les Beaudette du coin, telle que racontée par Mme Alice Marion.

Vers les 1874, la vie agricole dans Lotbinière en province de Québec ne suffisait plus à la survivance de la famille. C'est ainsi que Joseph, fils de Jean-Baptiste et Geneviève (Boucher) vendit sa terre et s'aventura dans le Massachusetts avec sa femme Rose Délima et ses enfants. Joseph prit un emploi dans un atelier de chaussures, ses filles travaillèrent de coton et les garçons devinrent bûcherons.

En mai 1877, sur les instances du Père Lacombe et de l'abbé David Fillion, Joseph, âgé alors de 50 ans, emprunta $10.00 pour frais de transportation et s'embarqua avec ses fils Rodolphe (âgé de 21 ans). Ernest et Elisé sur le bateau de Charles Lalime pour traverser le Lac Supérieur et venir sonder les possibilités du grand ouest.

C'est à Saint-Jean-Baptiste, connu dès les débuts comme mission de la Rivière-aux-Prunes qu'ils atterrirent. L'année suivante, Joseph fit venir sa femme Rose Délima (Boisvert) et ses autres enfants (filles). Joseph acheta du terrain à l'est de la Rivière Rouge pour environ $2.50 de l'acre.

Pendant la période de construction de sa première habitation, humble cabane, la famille demeura au presbytère. Plus tard, menacé par le crue des eaux, il grimpa sa demeure sur le haut de la côte, cette propriété devenant le lot 240 et qui est aujourd'hui l'endroit où réside Florent, son arrière petit-fils. C'est dire que quatre générations de Beaudette ont occupé tour à tour ce patrimoine.

Joseph mourut le 7 mai 1896, à Saint-Jean-Baptiste à l'âge de 77 ans, et son épouse le rejoignit dans la terre du repos le 9 septembre 1911, elle aussi à l'âge de 77 ans.

Céline et Florent BEAUDETTE

Il y a encore beaucoup de place pour le bonspiel mixte du 19 au 22 février, alors dépêchez-vous d'inscrire votre équipe.

Deux syndics élus

MM Roméo St-Godard et Gilles Sabourin ont été élus syndics dimanche dernier pour un terme de trois ans, remplaçant ainsi MM René Lafond et Florent Dupuis.

Calendrier

12 février - Mini-Alpec à 7h30 à l'école élémentaire

15 février - Bonspiel mixte des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm - appelez Guy Fillion au No 758-3340

19-22 février - Bonspiel mixte de Saint-Jean-Baptiste. Appelez Denis Dupuis au No 758-3834 ou Guy Fillion (voir numéro plus haut).

22 février - Partie de cartes organisée par la Ligue des femmes catholiques à 20h00 au sous-sol de l'église.

7-8 mars - Carnaval d'hiver avec concours de pitoune, etc. Détails à venir...

Richer

Nouvelles de l'école

Saviez-vous que Christopher Lambert, un élève de la sixième année a écrit un court et joli poème sur les joies de Noël et les profits exagérés des commerçants.

Saviez-vous que la 7e année, sous la direction de leur professeur Wayne Hominic a présenté une saynète basée sur la série "MASH"

Saviez-vous que pour promouvoir la bonne entente de la gente écolière, il y eut une course "Stock Wagon" vendredi le 27 janvier. Aux participants: étudiants, professeurs, infirmières dentaires et concierges, nos félicitations sincères. La bonne humeur et la fraternité y étaient.

En partie hors concours, les Chevaliers de Colomb ont égalisé 5 à 5 contre les Gars de Lorette, le mardi, 5 février. Les buts de Richer: Roland Vandal (2), Denis Chaput (2) et Albert Chaput (1).

Mme Marilynne Lambert recevait dimanche, le 1er février, en l'honneur de la future maman, Mme Joan Gauvin. Elle reçu plusierus cadeaux utiles et agréables.

Le 1er février, les gagnants du "cribbage" furent M. George Monkman et Andrew Larocque et les prix de consolations sont allés à Mmes Solange Sabot et Anna Laurin. La prochaine partie: le 15 février.

Les Chevaliers de Colomb souhaitent prompt rétablissement à leurs frères malades: Jean-Paul Lanouette et Jules Sabot. Nous y ajoutons Mme Léonide Nault.

Thérèse CHAPUT

Calendrier

Il y aura le 13 février, vente de hot-dogs (.50¢), organisé par le Comité des "Jeunes" pour amasser des fonds pour l'achat de jeux dans la cour de récréation des 7e, 8e et 9e années.

La semaine internationale du scoutisme sera fêtée à l'école du 15 au 22 février. Il y a 41 élèves qui participent au mouvement. Aux chefs dévoués, notre admiration et encouragement.

Otterburne

Lorraine Poirier a été couronnée reine du carnaval



Les gagnants du trophée pour "les plus sportifs": Jean, Denis, Pamela et Darcy Beaudouin.

Le carnaval d'Otterburne se termina la semaine du 8 février, sur un grand succès. Samedi, le 7, le bonhomme carnaval mystérieux a été dévoilé. M. Lucien Gobeil, qui avait fait trois apparences durant la semaine du carnaval, surprit beaucoup de monde quand il enleva son masque.

Les syndics de la paroisse ont aussi annoncé que Mlle Lorraine Poirier avait gagné le titre de reine du Carnaval 1981. Mlle Suzanne Roy était la 1ère princesse et Mlle Lilianne Poirier, la deuxième. La nouvelle reine fut couronnée par sa mère Mme Armand Poirier, et la reine de 1979, Marriette Roy.

Le poker derby

L'abbé Laval Cloutier félicita la reine et les deux princesses: Elles avaient vendu pour $950.00 de billets. La mère de la reine et celles des princesses ont ensuite présenté un bouquet de fleurs à chacune de leur fille.

Le poker derby a été gagné par M. Larry Thomas, qui a remporté les premier et deuxième prix. Michael King a gagné le troisième prix et M. Stan Prost a gagné le prix pour le plus vieux autoneigiste.

Les prix pour les activités diverses ont été ensuite présentés. M. Antonio Roy Jr. et Mlle Carol Dupuis ont gagné le premier prix pour les pools de curling. Mme Alice Roy et M. Jean Beaudouin ont obtenu le premier prix pour le "spot shot" curling.

Sur 24 équipes de "curlers", M. Denis Gobeil et son équipe on remporté la première place de la première partie. M. René Desharnais et son équipe se sont assurés la première place de la deuxième partie. L'équipe de Jean Beaudouin a gagné le trophée de l'équipe la plus sportive.

L'abbé Laval Cloutier et les syndics de la paroisse d'Otterburne désirent remercier tout ceux et celles qui ont contribué de leur temps et offert leur aide pour faire de cette semaine un grand succès. Ils aimeraient aussi remercier tous les commerçants qui ont contribué par de nombreux prix.

Arthur POIRIER



Des félicitations pour la reine. De gauche à droite: l'abbé Laval Cloutier, Marlette Roy, Suzanne Roy, Lorraine Poirier, Mme Armand Poirier et Lilianne Poirier.



Debout, de gauche à droite: René Desharnais, Roger Musick, Lyse Desharnais, Claudette Musick. À genoux: Denis Gobeil, Lionel Courcelles, Léonard Robidoux et Brian King.

Sainte-Agathe

Les gagnants du rallye

Le rallye de motoneige organisé par les "Sno-Goers" fut une réussite avec ses 112 participants. Les gagnants de cet événement furent: Don Elliot (trophée plus $100.00) Doug Sood (trophée plus $50.00) Albert Wall (trophée plus un gilet donné par les frères Courcelles). Denis Charrette reçu le prix de persévérance. Les récipiendaires du "Poker Hand" étaient Marc Lagassé, Maurice Courcelles, Bernard St-Hilaire. 40 pour cent des profits vont comme don à l'hôpital de Morris.

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Sainte-Agathe ont entrepris une campagne de souscription pour la Société du coeur. Certains chevaliers seront choisis pour circuler de porte en porte pour demander votre aide financière. Soyez généreux--AIDEZ CETTE CAUSE.

Léon Dorge élu

Merci à Rhéal Lemoine, syndic sortant, et son épouse, Béatrice, pour leurs services rendus pendant trois ans. Léon Dorge est le nouvel élu.

Le comité de l'âge d'or s'occupe en ce moment de vendre des billets. Le tirage aura lieu le 2 mars. Les prix donnés sont: un couvre-pied, un afghan et un prix de consolation d'une valeur de dix dollars Une vente d'articles faits à la main prendra place cette journée-là.

Nouvelles de l'école

Mme Elise Ayotte occupe le poste de ressource tandis que Irène Lemoine est l'auxiliaire enseignante pour les niveaux maternelle et première année.

Irène LEMOINE

Rachelle LEMOINE

Calendrier

15 février - messe à 10h00.

15 février - déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb. Invité honoraire – Mgr. Antoine Hacault.

26 février - 1 mars - Curling annuel sur la rivière Rouge - Personnes à contacter: Léo Nolette au 882-2496, Robert Smith au 882-2264. Entrée – $60.00 par équipe.

Voyage-échange 1981

L'association France-Canada est à la recherche de familles franco-manitobaines, ayant un jeune adulte entre 16 et 20 ans, intéressées à participer à un échange culturel avec des familles françaises, ayant un jeune adulte du même âge.

Le but du projet est de favoriser les connaissance des jeunes des deux pays.

Les dépenses encourues sont: le billet d'avion et l'argent de poche. Les familles d'accueil françaises et manitobaines devront remplir un formulaire de participation où elles s'engagent à loger et nourrir le jeune visiteur gratuitement durant son séjour.

Le départ pour les jeunes franco-manitobains se fera le 13 juillet et le retour aura lieu le 3 août.

Pour de plus amples renseignements, **communiquez avec Anne-Marie Sherwood, au No: 237-1836.**

LA FFCF: LE SEUL ORGANISME NATIONAL REGROUPANT LES FEMMES FRANCOPHONES

La Fédération des femmes canadiennes-françaises est une association bénévole à but non-lucratif d'envergure nationale regroupant des femmes d'expression française vivant majoritairement dans les communautés francophones hors Québec. L'association vise à promouvoir les droits de la femme francophone et procéder à l'amélioration de sa condition dans son milieu. Afin d'atteindre ses buts, la FFCF agit en tant qu'agent de sensibilisation et de changement auprès des femmes francophones, coordonne les activités et les projets de la FFCF afin d'assurer une meilleure concertation vers la promotion de la femme, diffuse l'information et favorise les échanges entre femmes et appuie les femmes francophones dans leurs actions entreprises en tant qu'individu et/ou groupe.

HISTORIQUE

Fondée à Ottawa en 1914 pour appuyer les "oeuvres de guerre", la Fédération des femmes canadiennes-françaises obtient sa charte officielle en 1918. Ses oeuvres de bénévolat, qui ont été essentielles à la mise sur pied, au maintien et à la survie de l'infrastructure des communautés francophones à l'extérieur du Québec, ont caractérisé la Fédération. Avec les années, elle procède à une expansion d'abord en Ontario puis ensuite vers l'Ouest canadien.

À cause de ses moyens financiers plutôt restreints, la FFCF a fonctionné pendant la plus grande partie de son existence avec un secrétariat de nature bénévole et un leadership presqu'entièrement centralisé à Ottawa. En 1977, la Fédération procède à l'embauche d'une coordonnatrice nationale. La réorganisation technique du bureau se fait et graduellement on commence à déceler, chez certains membres et chez la direction, un besoin de changement. Parallèlement, le conseil d'administration et le conseil exécutif prennent un caractère plus "national": on y retrouve des femmes de différents coins du pays qui se réunissent maintenant régulièrement.

MEMBERSHIP ET STRUCTURE

La FFCF regroupe près de 7000 membres-bénévoles. Peut adhérer à la FFCF, toute femme d'expression française qui s'engage à en observer les statuts et règlements. Présentement, on retrouve deux catégories de membres: des membres réguliers, qui sont les membres regroupés en section de la Fédération (64 sections regroupées en 13 conseils régionaux) et les membres-groupes, qui consistent en toute autre association féminine répondant au but et moyen d'action de la Fédération. Sont actuellement membres-groupes la Ligue des femmes catholiques du Manitoba, l'Association des fermières de l'Ontario et la Fédération des Dames d'Acadie de Nouveau-Brunswick.

Dans ses statuts et règlements qui seront adoptés au congrès biennal cette année, l'association prévoit rajouter une catégorie de **membres individuels** pour les personnes désireuses d'adhérer à la Fédération en raison des intérêts et/ou services particuliers qu'elles sont susceptibles de lui rendre.

De par sa structure, la Fédération est présente dans toutes les provinces canadiennes anglophones où les francophones représentent un pourcentage assez important. L'association possède en plus une foule de liens plus ou moins formalisés partout au pays. On peut donc conclure à l'existence d'un réseau qui fait de la FFCF le seul organisme national regroupant les femmes francophones au pays.

ACTIVITÉS

Le **bureau national** joue un rôle de coordination et d'appui aux membres en termes de services (secrétariat). De plus, il maintient des liens avec les organismes francophones ainsi qu'anglophones et les associations féminines partout au pays. Il assure aussi que l'organisation soit représentée à une variété de rencontres. Au niveau de l'information aux membres, le bureau est responsable de la publication d'une revue trimestrielle "Femmes d'action" et d'un bulletin d'information "Fédégramme" et voit de plus à la distribution d'information pertinente aux membres. Enfin, le bureau national met sur pied des projets nationaux nécessitant la participation de ses membres et essaie également de rejoindre des femmes non-regroupées et non-membres.

Présentement, la FFCF est à exécuter une recherche sur l'apport des femmes francophones dans leur milieu ainsi qu'une analyse sociologique de la situation actuelle des femmes francophones. Vingt comités nationaux de recherche ont été mis sur pied pour aider à réaliser cette recherche.

Parallèlement, afin de mettre sur pied une structure plus souple et de formuler des objectifs répondant davantage aux besoins des femmes francophones, les statuts et règlements de l'organisme sont actuellement en révision et la version finale sera adoptée au congrès biennal en juin de cette année.

Les **conseils régionaux** pour leur part assurent la coordination entre leurs sections-membres par des rencontres régulières et organisent annuellement un congrès ou colloque d'information.

Quant aux **sections**, elles assurent une variété de responsabilités communautaires dans l'organisation d'une série d'activités, des sessions d'information, des dîners-causeriers, etc.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Le secrétariat national de la FFCF est situé à Ottawa. L'association a à son service deux employées permanentes: une coordonnatrice et une secrétaire. Depuis septembre 1980, un agent d'information est venu s'ajouter au personnel existant. L'association a également la possibilité de faire appel à des contractuels (les) pour des projets spéciaux.

Depuis environ cinq ans, la FFCF est bénéficiaire de subventions lui assurant ainsi un fonctionnement de base essentiel et la mise sur pied de projets. Ces budgets lui proviennent en majeure partie du Secrétariat d'État. En 1979, l'association a également obtenu de l'aide technique (une recherchiste) du Gouvernement du Québec de par l'entente Fédération des francophones hors Québec et ministère des Affaires intergouvernementales.

La FFCF a tout de même maintenu un système de cotisations des membres qui lui assurait, autrefois sa seule survie financière.

INSTANCES DE DÉCISIONS

Les conseils de sections et régionaux ont tous des comités exécutifs en place qui assurent le fonctionnement. Au niveau national, on retrouve un conseil d'administration qui se réunit deux fois-l'an et un conseil exécutif de dix membres qui lui se rassemble cinq fois par année.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Si vous désirez de plus amples renseignements sur la Fédération, vous pouvez contacter le bureau national à l'adresse suivante:
Fédération des femmes canadiennes-françaises
325, rue Dalhousie, pièce 525
Ottawa, Ontario
K1N 7G2
ou en composant le **(613) 232-5791.**

Saint-Lazare

Six nouveaux membres au Conseil 5047

Six nouveaux frères chevaliers ont franchi la première étape qui les conduira à la chevalerie. La cérémonie se déroula le samedi soir 7 février dans les locaux du conseil.

Parmi les 21 membres qui sont venus encourager et accueillir les nouveaux chevaliers ont remarquait le député de district Conrad Plante ainsi que le grand chevalier de Russell le frère Bill Stasiuk et son secrétaire financier le frère Stan Yankosky. Ces deux derniers sont anciens membres de notre conseil.

Une équipe locale organisée par le frère Alfred Deschambeault conféra le degré d'admission aux nouveaux membres et s'avéra fort impressonnante et à la hauteur de la situation en tout temps. Cinq des nouveaux membres font partie de notre conseil et ce sont: les frères Jean Blouin, Nicolas et Roland Huberdeau, Gordon Grabawskas et Richard Perreault; ainsi qu'Henry Snitinsky du conseil de Russell.

Lors de la dernière réunion des Chevaliers de Colomb, le chef cuisinier pour le banquet a révélé en partie son menu qui consistera, entre autres, de côtelettes de veau au gratin, patates dorées au four, carottes lyonnaises, salade au chou à la Guenette, pain français, du bon vin et... Frères chevaliers, venez fêter notre 20e anniversaire et la Saint-Valentin le vendredi 13 février.


M. et Mme Joseph Deschambault


Les Chevaliers de Colomb gonflent leurs rangs... Sur la photo, assis, les deux grands chevaliers de Saint-Lazare et de Russell sont accompagnés de six nouveaux membres et, debout, quelques-uns des anciens.

"On n'a pas tous les jours vingt ans"

C'est le 27 novembre 1960 que le Conseil 5047 recevait sa charte et devenait officiellement le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Lazare.

Sur cette charte, qui a été signée par Luke E. Hart, Chevalier suprême de l'époque, on peut y lire les noms des 50 membres-fondateurs. On y trouve des Chartier, Deschambault, Fouillard, Dupont, Huberdeau, Perreault, Peloquin, LaChappelle, Simard, Selby, Prescott, Huybrecht, Stasiuk, Yankosky, Jaffray etc etc...

L'orateur invité au grand banquet d'inauguration était nul autre que M. Joseph Guay, ancien maire de Saint-Boniface et aujourd'hui sénateur à Ottawa.

Ceci n'est qu'un préambule à l'historique du conseil de Saint-Lazare que nous présenterons à nos lecteurs au cours des prochains mois.

Le 35e des Deschambault

Le 3 janvier 1946 Joseph Deschambault et Rita Prescott s'unissaient par les liens du mariage. Pour marquer ce 35e anniversaire de leur mariage, leurs enfants organisaient une fête en leur honneur le samedi 3 janvier 1981.

La fête débuta par une messe à l'intention des jubilaires par le père Aurèle. Après la messe, les invités se réunissaient à la salle communautaire pour une soirée sociale. Tous les enfants et petits-enfants de M. et Mme Deschambault étaient de la fête, Ubald et Yvette de Le Pas, Marie et Robert de Brandon, Paul et Debbie de Saint-Lazare ainsi qu'Alfred Lydiane et Rosaire de Le Pas et les 12 petits-enfants. Chez la parenté et les amis on remarquait des gens de Tompstelle, Roconville, Spy Hill et Riding Mountain.

Pour tout article, rapports, nouvelles, que vous aimeriez faire paraître dans ***LA LIBERTÉ*** *prière de contacter le soussigné en personne ou par téléphone...*

Armand GUÉNETTE

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface · Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
G. CLOUTIER, R.I.A.
151 Provencher
233-5630

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

SPECS UNLIMITED
1375, rue McPhillips magasin Loblaw 334-5904
Division verres de contact 185 rue Carlton Lakeview Square 943-5511
2609, avenue Portage à Thompson Drive 889-6916
295, avenue Nairn au Pont Louise 667-5321

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER ELMWOOD - maison propre et bien entretenue de 3 chambres à coucher, sous-sol, chauffage au gaz $220.00/mois Libre le 1er mars. Téléphoner au No: 895-1586.
- 776 -

Garderais enfant de 2 1/2 à 4 ans chez moi, rue Dumoulin (famille française). Tél.: 233-1670.
- 781 -

À LOUER - à Saint-Vital, une maison de 2 chambres à coucher et garage,libre le 1er mars - Tél.: 233-1593.
- 775 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, Manitoba,maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine et salon, lot 75 x 100. Pour plus informations téléphonez au No 882-2119.
- 761 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Boniface - rue Goulet, appartement d'une chambre à coucher. Loyer - $200.00/mois. Stationnement inclus. Libre immédiatement. Tél.: 233-9306.
- 771 -

À LOUER - appartements simples dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Île-des-Chênes, Manitoba.
- 772 -

À VENDRE - pour raison de déménagement - gros cheval à sauter - $20.00; poêle avec four "Little Lady"; $15.00, 1 aquarium en vitre; $10.00, 1 ancienne chaise berceuse, $40.00, 1 paire de patins, garçon, pointure 3, $5.00, beaucoup d'autres jouets; (Tonka toys) en bonne condition. Téléphonez au No: 253-4682.
- 774 -

À VENDRE - Austin Mini 1975, "La plus belle mini du quartier", rouge et noire, en excellent état, 26,000 milles, deux portes transmission manuelle, pneus d'hiver, radio, $2,200. Téléphonez au No 237-3684 après 17h.
- 780 -

A VENDRE - Roue à poterie à pédales, très peu employée. Vous adresser à C.P. 52, Saint-Claude, Man. R0G 1Z0 ou téléphonez au No 379-2086.
- 787 -

Pour les personnes qui désirent contribuer à la grande bataille contre la lèpre, organisée par feu Raoul Follereau, voici l'adresse où envoyer vos dons, au Canada: "Nul ne doit être heureux tout seul". Le secours aux Lépreux (Canada) inc., 405, boulevard Deguire, suite 110, Montréal (St-Laurent), P.Q. HAN 1P9.
- 788 -

À LOUER - à Saint-Boniface appartement de 3 chambres au rez-de-chaussée. Libre le 1er mars, téléphone: 233-3876.
- 790 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans sous-sol avec cuisine, poêle, réfrigérateur salle de bains avec douche. Facilité pour laver et place de stationnement. $89.00/mois. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 792 -

AVIS
RÉUNION
CONSEIL SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE
à 19h30 - 50, chemin Monterey
mardi le 17 février

À LOUER - rue Aulneau, appartement de 3 chambres, complètement meublées. Pas de place de stationnement. Facilité de lavage. Téléphoner après 18h. au No: 247-6138.
- 783 -

À VENDRE - maison de 2 chambres à coucher bien entretenue situé près des autobus et magasins, quartier Norwood - garage - $34,900 - tél.: 257-5787.
- 782 -

VOUDRAIS ACHETER - une bicyclette à 2 roues pour petite fille de 6 ans. Téléphonez: 247-4823 ou 256-6731 le soir.
- 784 -

Si quelqu'un avait besoin d'un ouvrier pour faire des armoires, rénovations, salle de famille, etc... à un prix très raisonnable, appelez - 1-422-8326 ou 1-422-5244.
- 785 -

Demoiselle attrayante et sincère désire rencontrer homme professionnel dans le quarantaine. But mariage. Écrire à boîte 777 **LA LIBERTÉ.**
- 777 -

À VENDRE - maison au parc Windsor - près de l'école Lacerte; 1140 pieds carrés; très propre; 3 chambres à coucher; grande cuisine (12'x20'); laveuse automatique; lot arbré bien entretenu; grand jardin; prix raisonnable. Composer 257-2680 après 16h.
- 778 -

À VENDRE - Polycopieuse Gestetner, modèle No 410, $475, (inclus produits et ensemble de stylo). Tél.: 257-2540 entre 8h30 et 16h.
- 779 -

VENTE PRIVÉE - hypothèque de 10%, assumable jusqu'à novembre 83. Ancienne maison de 2 étages, bien entretenue à Saint-Boniface, proche de l'hôpital et des magasins. 3 pièces, salle de bains, air climatisé, un atelier et garage simple. Demande $39.900.00. Téléphonez au No 233-3888 après 17h. ou en fin de semaine.
- 760 -

À VENDRE
- Pontiac Astre 74 4 cylindres - bonne condition $900.
- Ford Fairlane 500 63 - bonne condition.Meilleure offre.

Ponsin Farm Ltd Saint-Eustache, Manitoba. Tél.: 1-353-2326.
- 773 -

À LOUER - petite maison d'une chambre à coucher, 529 rue Saint-Jean-baptiste. Loyer $160/mois. Chauffée à l'huile. Téléphonez au No 475-3253 après 18 heures.
- 796 -

À VENDRE - 2 paires de skis (down hill) en bois de 7 pieds bâtons presque tout neuf. $40.00 chacun, 2 haches, 2 fourches, 90 pots de conserves, 2 marteaux, 2 pioches, 2 tuyaux pour l'eau, de 50 pieds, avec arrosseur et pistolet, prix raisonnable Tél.: 253-4682.
- 795 -

À LOUER - parc Windsor - "Bachelor suite" au sous-sol d'un duplex près de toutes commodités. Toutes utilités ainsi que réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. $175.00/mois. Libre le 1er mars. Téléphoner au No. 257-9412 le jour ou 1-883-2381, (a frais virés après 17h.
- 794 -

À VENDRE - Une radio AM pour automobile. Etat neuf. Produit Chrysler. Quelle offre? Téléphone 253-8919.
- 793 -

À VENDRE
- à moitié de la valeur actuelle;
- radiateur électrique brun, (pour base de mur). $20.00
- Gros ciseaux pour tailler les arbres. $15.00
- 1 divan qui se transforme en lit, en très bonne condition. $100.00.
- 1 "Combine International" (jouet) $20.00 tout neuf.
- 1 campeur pour poupées "barbies", avec Mr. Ken & 3 poupées $10.00.

Tél.: 253-4682.
- 786 -

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Sainte-Anne-des-Chênes

Les Saberettes se débrouillent

Les Ringettes de Sainte-Anne portant le nom de "Saberettes" se débrouillent très bien encore cette année. Elles ne sont que onze filles mais elles se trouvent présentement en deuxième place dans la division A de Winnipeg. L'année passée, elles ont été chapionnes de la division B et se sont méritées ce changement de niveau.

Cette année, elles participeront au tournoi organisé par le Festival du Voyageur, où le championnat sera contesté par des équipes de l'Ontario, de la Colombie britannique et de la Saskatchewan ainsi que par trois autres équipes du Manitoba. Nous souhaitons à l'équipe et à son entraîneur, Claude Arbez, beaucoup de succès dans les parties à venir et au tournoi du mois de février.

Encore dans le domaine des sports, faisons mention un peu des succès que Sainte-Anne a eus dans le volley-ball à la fin du mois de novembre. Les garçons, les Lynx de Sainte-Anne, ont remporté la finale provinciale dans la catégorie "C". Jude Boulianne, l'entraîneur, a confié que l'équipe ne comprend pas beaucoup de joueurs, mais que ceux-ci savent bien jouer ensemble, l'ayant fait pendant quatre ans.

M. Boulianne est aussi l'entraîneur de notre équipe de hockey, les As de Sainte-Anne, équipe qui ne semble pas pouvoir perdre dernièrement. Nous allons suivre leurs exploits de plus près dans les semaines à venir. Vont-ils obtenir la première place? Cela semble très possible...

Thé-rencontre le 22

N'oubliez surtout pas le thé-rencontre avec bazar des Guides et Jeannettes qui aura lieu à l'école de Sainte-Anne le 22 février dans l'après-midi. La participation des parents dans l'organisation de cette oeuvre est extraordinaire.

Certains d'entre eux travaillent sans relâche pour assurer le succès des activités et de la vente des pâtisseries, des plantes et de l'artisanat. Il semble qu'il y aura de la qualité là-dedans et qu'il vaudra vraiment le peine d'aller y jeter un coup d'oeil.

En parlant des bazars, la 5e année française de Sr Thérèse Cloutier a réussi à ramasser au delà de $1,300.00 pour les enfants pauvres du Tiers-Monde. En voilà un exemple pour nous tous!

Michelle FREYNET-ARBEZ

Calendrier

Le carnaval de Sainte-Anne promet d'être amusant pour tous! Venez voir et participer aux diverses activités des 27 et 28 février et 1e mars. En voici quelques-unes:

- *Hockey "showdown" (28 février)*
- *Hockey de la ligue (playoffs) (le 1e mars)*
- *Bingo et "cribbage" à la Villa Youville*
- *Soirée de talents et couronnement de la reine (27 février)*
- *Bonspiel de famille*
- *Tournoi du hockey mineur*
- *Déjeuner aux crêpes (28 février et 1er mars)*
- *Ski de fonds*
- *Bonhomme de neige et rodéo de moutons pour enfants*
- *Danse pour tous les âges au Centre culturel de Sainte-Anne (28 février)*
- *Compétitions de camions 4 x 4*

Le retour du capot du voyageur

C'est en 1976 qu'un jeune voyageur, M. Robert Savignac, après un séjour au Parc Quetico (près de Antikokan en Ontario) où il se nourrit de lectures sur la vie des Indiens, a présenté à la couturière de Saint-Boniface, Mme Louise Duguay-Lavoie, une photo du capot du voyageur. Plus tard, c'était au tour du voyageur officiel, M. Lucien Loiselle, de demander à l'artisane de lui confectionner le grand manteau bleu, à l'aide de dessins réalisés par l'artiste Réal Bérard.

C'est donc à partir de l'étude de ces documents que Louise Duguay-Lavoie s'est mise à tailler, sur commande, des couvertures de laine de la Compagnie de la Baie d'Hudson, selon la coupe indienne, c'est-à-dire en lignes droites, à la mode des pardessus de cuir et de fourrure que portaient les Indiens et les Eskimos. Cette coupe très simple permet d'utiliser au maximum le matériel, fait de pure laine d'Angleterre.

La couverture de la Compagnie de la Baie d'Hudson était utilisée par les voyageurs pour la traite des fourrures, car elle possède de grandes qualités: très chaude, elle ne coûtait presque rien et ne s'effilochait jamais.

La couturière de Saint-Boniface, maintenant au service de la boutique "Aux quatre vents", nous propose, pour expliquer l'apparition des premiers capots bleus, le scénario suivant: selon elle, les Indiennes auraient été les premières à tailler le légendaire manteau en vue d'en faire cadeau à leur coureur de bois préféré...

On sait que les anglais impliqués dans la traite pour le compte de la Baie d'Hudson portaient des pardessus à tous points semblables, mais de couleur rouge, ce qui valorise l'hypothèse de Louise Duguay-Lavoie.



La couturière Louise Duguay-Lavoie et son fils Daniel à l'oeuvre. À noter, au premier plan, à droite, l'estampe de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Les Petites Nouvelles

Hockey: le tableau d'affichage de la ligue Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	15	3	30
Mitchell	15	5	30
Niverville	13	6	26
La Broquerie	12	6	24
Grunthal	12	7	24
Île-des-Chênes	5	15	10
Lorette	5	15	10
Saint-Malo	4	13	8
Saint-Pierre	4	16	8

Les meilleurs compteurs:

	B	P	Pts
Ronald Freynet, Sainte-Anne	25	38	63
Ronald Piché, La Broquerie	22	32	54
Mat Matthews, Sainte-Anne	24	27	51
Gilbert Dubé La Broquerie	28	19	47
Bert Krahn, Niverville	24	20	44
Lionel Peeters, Mitchell	17	24	41
Vic Warkentin, Niverville	16	25	41
Ed Froese, Grunthal	18	22	40
Louis Kirouac, Sainte-Anne	13	25	38
Vern Warkentin, Niverville	20	17	37

Un cours de rotin

Madame Maguy Houbart de Élie, Manitoba, est à la recherche d'une personne intéressée à apprendre les techniques du **rotin**, (fabrication de paniers, meubles et autres objets tressés avec des tiges et fibres végétales), et qui peut se rendre chez elle.

Pour plus d'informations, contactez Lise Brémault, au Centre culturel franco-manitobain, au No 233-8972.



Les gagnants du concours de vitrines

Le Festival du Voyageur a annoncé ses trois gagnants pour le premier concours de vitrines. Le premier prix a été décerné à Mme Lorraine Trudeau de Fontaine Electrique. Le deuxième prix est revenu à M. Larry Goutsos de "Larry's Hairstyling", tandis que le troisième prix a été remporté par le magasin Huot. Sur la photo, on reconnaît Mme Lorraine Trudeau.

Louisa Picoux au CCFM

Vous pourrez apprécier les peintures à l'huile de LOUISA PICOUX en exposition au Centre culturel franco-manitobain à partir du 25 février jusqu'au 22 mars, 1981.

Madame Picoux a étudié les Beaux-arts à Perpignan, France, sa ville natale. Elle peint d'une touche plutôt impressionniste, des natures mortes, bateaux, campagnes à caractère oriental.

Les heures d'ouverture du Centre culturel franco-manitobain sont de 9h00 à 22h00 tous les jours de la semaine.

Le rendez-vous des mangeurs de crêpes

Le comité de parents de l'école Lacerte commandite un rendez-vous qui servira de restaurant le mardi 17 février et le mercredi 18 février de 7h30 à 9h00 au petit gymnase de l'école. On encourage tous les parents à venir prendre le petit déjeuner en famille ces deux matins-là.

Les chefs cuisiniers le 17 février seront Ron Duhamel et Liette Préjet et le 18 février Roger Druwé et Lucille Roch.



Mlle Joanne Therrien

Les postes à l'AECUSB sont comblés

L'Association des Étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface (AECUSB) a tenu, cette année, des élections prématurées, le 4 février, en vue de combler les 9 postes de l'exécutif.

Il est à noter que, contrairement aux quelques dernières années, tous les postes vacants ont été comblés, et, comme les années passées, par acclamation.

Voici le nouvel exécutif de l'AEC USB qui entrera en fonction le 1er mars. Président: Joanne Therrien; Vice-Président: Francis Potié; Représentant Arts & Sciences: Jean-Piché; Chargée des Affaires Culturelles: Julie Gautron; Trésorier: André Proulx; Représentant Sportif: Donald Trudel; Représentante Pédagogie: Dolorès Legal; Représentante Collège communautaire: Louise Dureault; Chargé des Communications: Daniel Fortier.

Conférence sur les Dubois

La Société historique de Saint-Boniface invite les gens intéressés à une causerie de MM. Edouard et Roger Dubois sur le centenaire de cette famille, en la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface le 13 février à 20h00. À cette occasion sera aussi lancé à Saint-Boniface le livre "À l'ombre des Chênes" qui traite de l'histoire du village de Île-des-Chênes.



Sainte-Rose- du-Lac

L'Alliance chorale enchante

Une trentaine de membres de L'Alliance chorale de plusieurs paroisses, des environs de la rivière Rouge, sont allés à Sainte-Rose la fin de semaine du 24 et 25 janvier pour y régaler les paroissiens à deux reprises et y mener une école de chant, de façon professionnelle.

Le samedi soir, ils se firent entendre à la messe, sous la direction d'Emile Hacault, vice-président de l'Alliance. Une rencontre sociale, animée de chants, suivit dans une salle du nouveau Centre culturel, appelé "Maison Dollard". Des familles hébergèrent avec joie les visiteurs, qui étaient venus à Sainte-Rose une dizaine d'années auparavant.

Le dimanche matin, les visiteurs chantèrent toutes les parties de la messe, dirigés par Mme A. Roy. Plusieurs pièces furent chantées en 4 parties; M. (Ziz) Gérard Jean était à l'orgue.

Un déjeuner chantant public suivit à l'école secondaire. Dans l'après-midi, le maestro Marcien Ferland dirigea l'atelier de chants pour adultes, et Sr Palud, celui des enfants. La magie de M. Ferland, le talent et l'enthousiasme des visiteurs, aidèrent à rendre des morceaux qu'on aurait crû impossibles.

Cinq rassemblements en 24 heures

Vers 16h. l'autobus reprit ses passagers pour les ramener à Winnipeg, après cinq rassemblements et activités en 24 heures.

Sainte-Rose se sent honoré et privilégié de cette visite, car un tel régal est rare dans nos parages. Nos remerciements à Mme Marie Fournier, qui avait offert et organisé l'événement, en collaboration avec le Comité culturel de Sainte-Rose, présidé par Mlle J. Archambault, qui s'occupa de l'accueil et des activités.

Le Père M. Caron, qui n'a pu venir, avait composé, pour l'occasion un chant qui fut exécuté par M Alphonse Fournier.

Sur la carte, à l'oeil tendu,
Parait loin, Sainte-Rose.
Une fois qu'on est rendu
C'est tout autre chose.
Tout le monde nous couvait
Tellement qu'on se croirait
Quelqu'un de Sainte-Rose, ô gai...

Sainte-Rose est bien dans le vent
Toujours bien "en vie".
Tout-de-suite on le ressent
En sa compagnie.
Soient loués et remerciés
Ceux qui nous ont invités,
Hourra! pour Sainte-Rose, ô gai...

Et nous disons: Vive l'Alliance chorale, ô gai!

De passage à Sainte-Rose, en même temps que l'Alliance chorale, était M. René Préfontaine, sous-ministre des affaires culturelles du Manitoba. Le distingué visiteur, lui même autrefois soliste réputé, se mêla aux ateliers. Il visita aussi le Centre culturel, maintenant achevé, en compagnie de M. Louis Molgat, animateur émérite du Centre, en plus d'en avoir été le percepteur-financier.

Père Gérald LABOSSIÈRE

Calendrier

La prochaine activité culturelle de marque sera le concert de Robert Paquette, célèbre guitariste-chanteur, qui aura lieu le dimanche 15 février.

Le samedi 14 février à deux heures, aura lieu l'ouverture officielle de la salle du "Jelly Club", le club d'âge d'or (50 ans et plus). Une cérémonie artistique et sociale est prévue. Cette salle, située dans la Maison Dollard, est déjà une des plus actives du village. Trois jours par semaine, les membres s'y rendent par douzaines pour participer à des tournois de bowling, cartes, etc. La présidente est Mme. I. Archambault.

Le samedi 7 février aura lieu une initiation à la Légion canadienne. Un banquet et une soirée sociale suivront.

Les scouts et guides auront une messe spéciale le samedi soir 22 février.

- Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Rose se préoccupent de venir en aide à un de leurs membres, M. Jim Alarie, dont la maison fut incendiée. Un voyageur alerta la famille juste à temps.

- Nos "Royals", champions 1980 de la ligue de hockey intermédiaire du sud-ouest de la province, luttent actuellement pour la 2e place au classement de leur division. Plusieurs joueurs des Royals se retrouvent au premier rang des compteurs.



Des danseurs deviennent animateurs

Lors d'un atelier de formation en animation de soirées sociales tenu les 23, 24 et 25 janvier par les Danseurs de la Rivière Rouge, un groupe de nos amateurs de la danse traditionnelle ont appris comment en donner le goût aux autres. Sur la photo (de gauche à droite), Marc Rémillard (animateur), Evelyne Bourgouin, Jacynthe Dion, Carmène Tremblay, Claude Fiola et Lucien Loiselle (animateur). Absents de la photo: Janine Tougas (animatrice) et Robert Mousseau.

Vie sociale

L'intérêt des nouvelles concernant les naissances, les mariages et les décès dépasse le cadre du milieu immédiat des personnes concernées, étant donné les nombreux liens qui existent entre les communautés. Les lecteurs de LA LIBERTÉ sont donc invités à communiquer, le plus rapidement possible, aux correspondants de leur région, ces nouvelles qui seront publiées dans la rubrique "Vie sociale".

Naissances

Lisa Marie Marlene, née le 4 décembre 1980, fille de Gilbert ***Gauthier*** *et de Nicole* ***Yvon*** *de Saint-Boniface. Michel Gauthier et Marlene Berthelette sont parrain et marraine.*

Chantal Marie Solange, née le 9 décembre 1980, fille de Julien ***Lachance*** *et de Doris* ***Blouin*** *de Saint-Boniface. Le parrain et la marraine sont Gilbert et Solange Lachance.*

Emil Grégoire Michel, né le 9 novembre 1980, fils de Gérald ***Laurin*** *et de Laurel* ***Edwards*** *de Saint-Boniface. Michel Rioux et Carole Therrien sont parrain et marraine.*

Pierric, fils de Philippe ***Le Dorze*** *et de Carmelle* ***Boily****, de Saint-Boniface baptisé le 2 janvier. Gérald Boily et Guylaine Ledorze sont parrain et marraine.*

Shauna Marcelle ***Kehler****, née le 1er janvier, premier enfant de Gail et Jarold et première petite fille de M. & Mme Raymond Senez. Baptisée le 11 janvier, à Saint-Adolphe.*

Joël ***Bourgouin****, enfant de Claude & Marie-Paule (née Verrier) Bourgouin de Richer né le 1er février, 1981. 8lbs. 6oz.*

Jacques-Joseph-Jean Jr., ***Sorin****, fils de Jacques et Darlene Sorin, de Sainte-Agathe né le 25 janvier, Poids: 7 livres, 31/2 onces.*

Anniversaire - - Mme. Célina ***Oulmet****, le 10 février - - 86 ans.*

Nécrologie



Mme Claire CORMIER (née LaFlèche)

Le vendredi 30 janvier 1981, est décédée à l'hôpital général de Saint-Boniface, Mme Claire Cormier, née LaFlèche, âgée de 92 ans et et huit mois, autrefois de La Salle et de Saint-Norbert.

Née à Saint-Charles, Man. le 21 mai 1888, elle remplit la fonction d'organiste à l'église paroissiale jusqu'à son mariage avec M. Albert Cormier qui la précéda dans la tombe le 18 janvier 1956.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils et leurs épouses: Roger et Aurore, de Saint-Boniface, Bruno et Ivy, de West Haven, Conn., Gaëtan et Annette, d'Edmonton et Ange-Albert et Agnès, de Saint-Boniface; deux filles: Fleur-Ange, d'Ottawa et Mme Jean Boisclair (Yvette), de Toronto; trois frères: Damase, de Saint-Adolphe, le R.P. Edouard, s.j., de Taiwan et Armand et son épouse Thérèse, de Fort Garry; deux soeurs: Soeur Marie-Edouard, s.n.j.m., de l'Académie Sainte-Marie et Blanche, de Saint-Adolphe. 20 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins le lundi 2 février, à 19h30. Les funérailles eurent lieu le mardi 3 février, à 10h00, en l'église de Saint-Norbert, présidées par M. l'abbé F. Labonté, curé de La Salle, assisté du R.P.R. Tessier, o.m.i., curé de la paroisse du Précieux-Sang. Mme Claudette McDonald tenait l'orgue et Mme Eva Paradis exécuta plusieurs chants appropriés. Mlle Priscille Cormier fit la lecture d'un des textes de la cérémonie. Les porteurs étaient: MM. Aimé Cormier, Lucien Cormier, André LaFlèche, Armand LaFlèche fils, Danny Coyle et Georges Forest.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Norbert.

REMERCIEMENTS

Les familles Cormier et LaFlèche désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par l'offrande de messes, de fleurs, assistance aux prières ou aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Claire Cormier. Un merci également au personnel du troisième étage du Pavillon des soins prolongés, aux aumôniers, à M. l'abbé F. Labonté, aux porteurs et à toutes les personnes qui ont contribué à rehausser la cérémonie.

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

À VENDRE ou À LOUER

Maison de 3 chambres à coucher
construite en 1977
dans le parc Jolys à Saint-Pierre.
Téléphoner à **René** au No **247-8988.**

À LOUER
Saint-Boniface,

4 appartements, 2 de 1 chambre à coucher, 2 de 2 chambres à coucher, inclus eau, chauffage, poêle et réfrigérateur.

Appelez Ronald au No 233-7496

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FRANCOIS BOURRIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné 25-185 Provencher, WInnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le au avant le 9 mars 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour de janvier 1981.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la Succession.

Bâti à la demande

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY

NE LE JETEZ PAS!

Votre vieil abat-jour peut être recouvert ou remis à neuf. Nous fabriquons des abat-jour - plus de 800 modèles - à des prix raisonnables. Apportez votre abat-jour pour une estimation. Présentez cette annonce et économisez 10%. "Paramount Lamp Shade Mfg" 1075, rue Keewatin (à l'angle du boulevard Inkster). Téléphone: 633-5556.

Maintenant ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 17h00.

TRANSPORTS CANADA
Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-77-59 Tour de contrôle de la circulation aérienne - Aéroport de St. Andrews (Manitoba) Les travaux qui doivent être exécutés sont les suivants:

Construire une tour de contrôle de la circulation aérienne de cinq étages, une route et un parc de stationnement, et faire d'autres travaux connexes.

Date limite: **le 4 mars 1981**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg, Brandon, Regina, Saskatoon et Thunder Bay.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens.



Transports Canada **Transport Canada**

LA GARDERIE "Le P'tit Bonheur"
est à la recherche d'une
directrice

Téléphonez à Mme Charlotte Kaminsky
au numéro **237-1742**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALBERTINE MARIE-ROSE GAUTHIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve

TOUTE réclamation contre la succession ci-dessus mentionnée doit être déposée à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 3B4, avant le 15 mars 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de février 1981.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la successions

ON DEMANDE
Une réceptionniste bilingue

pour bureau dentaire
à Saint-Boniface

Qualifications: -diplôme de fin d'études (12e année)
-expérience préférée

Téléphoner au No: **233-7726** ou **222-3736** le soir



"OPEN HOUSE"
à Sainte-Anne, Manitoba
le samedi, 14 février 1981

Belle maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine spacieuse, et un foyer au salon. Tout ceci sur un terrain de 4 acres donnant sur la rivière. Aussi inclus dans le prix: frigidaire, poêle et laveuse de vaisselle automatique. (Vendeur transféré à Toronto).

Pour vous y rendre tournez à gauche à la station Esso, à la limite du village et continuez 2 milles. Pour plus de renseignements téléphonez à: **Adrien Moquin** au No **233-1999** ou **247-9124.**

FERME
À VENDRE

La Société du Crédit Agricole offre en Vente:

(1) 17.3 acres
(2) nouvelle maison de 4 chambres à coucher (split level)
(3) étable "Farrowing" 24'x36'x8' et 24'x100'x8' en bon état
(4) deux réservoirs en acier pour le grain
(5) un réservoir en acier de 1350 boisseaux

Le promettant-acquéreur de cette propriété doit se fier à son propre examen de la propriété mise en vente et à la connaissance qu'il en a de lui-même, et non pas aux indications données ci-dessus ou à toute autre description ou tout autre détail qui pourrait être donné, de vive voix ou par écrit, par des employés de la Société du Crédit agricole.

Toute offre d'achat doit être faite sur un formulaire que l'on peut obtenir de la Société du Crédit agricole en en faisant la demande à l'adresse ci-dessous ou à tout autre bureau de la Société.

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt sous forme de chèque visé, de mandat-poste ou de traite bancaire fait à l'ordre de la Société du Crédit agricole et représentant dix pour cent (10%) du prix d'achat. Si l'offre est acceptée, cette somme sera appliquée en acompte, sinon elle sera retournée.

Les offres d'achat doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous avant le **27 février, 1981.**

La préférence ira aux offres d'achat au comptant mais toute offre d'achat à termes sera considérée à **12 3/4%.**

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres et pourra, si elle le juge à propos, demander d'autres offres d'achat après la date susmentionnée.

Toutes les offres d'achat et toutes les demandes de renseignements devront être envoyées à l'adresse suivante:

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE,
a/s Gérant régional
400-777, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3G-3L1

RESTAURANT
cuisine française et continentale
recherche
un chef et un sous-chef de cuisine
très expérimentés.
Situation stable et d'avenir
pour personne intéressée - pour le début de mars
Répondre avec lettre de références à
LA LIBERTÉ, boîte postale No **791.**

CN RAIL
APPEL D'OFFRES
AGRANDISSEMENT DES ATELIERS DIESEL
TRIAGE SYMINGTON
WINNIPEG - MANITOBA

Les travaux consistent en démolition, excavation, pieux de béton coulés sur place, préfabriqués et précontraints, montage des structures métalliques, pontage métallique, toiture, parements métalliques, travaux métalliques divers, travaux en mécanique et électricité.

Les soumissions sous pli scellé seront reçues jusqu'à midi(12h) mercredi, le 25 février 1981, heure normale centrale. La documentation relative aux soumissions peut être obtenue des bureaux de l'ingénieur, construction, porte 460, Union Station, Winnipeg, Manitoba, ou de la salle des plans, ingénierie, 14e étage, 935 ouest, Lagauchetière, Montréal, Qué. H3C 3N4, au reçu d'un chèque visé de cinquante dollars ($50) à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Ce montant sera remboursé contre restitution des documents en bon état. Pour renseignements complémentaires téléphoner au No: **(204) 946-2264.**

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

Bureaux du vice-président régional
Chemins de fer Nationaux du Canada
Winnipeg, Manitoba

CN RAIL

Propriétaires de petites et moyennes entreprises...
nous vous offrons les services suivants:

- *Aide financière*
- *Consultation (CASE)*
- *Formation en gestion*
- *Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise*

La BFD peut-elle vous aider?

Notre représentant, Guy Bradet, sera à Saint-Adolphe, le 20 février, 1981 pour discuter avec vous vos besoins en affaires. Si vous désirez une visite, appelez-nous au 233-6791 (à frais virés) pour fixer un rendez-vous. Nous serons heureux de vous accommoder.



No 6 Ouest, 851 boulevard, Lagimodière
Saint-Boniface, Manitoba, R2J 3K4

La Page de Bicolo . . .

Allo les amis!
Je vous attends au Festival du Voyageur!

Bicolo

Voici une participation au concours du Festival du Voyageur:

Dessine une sculpture de glace pour le Festival.

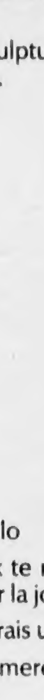
Voici ce que nous dit Marc Delannoy

"Le Festival du Voyageur à Saint-Boniface qui a lieu chaque année au mois de février offre la joie de vivre à tous les participants.

La semaine du Festival comprend un mélange d'événements spéciaux comme les sculptures sur glace, le concours de barbe et la cuisine française. Tout nous fait penser à notre histoire canadienne-française.

Quand l'hiver arrive, il y a de la soupe aux pois pour tout le monde!

Marc Delannoy 10 ans
538, rue Bourgeault
Saint-Boniface, Man.



Les noms des gagnants du concours du Festival du Voyageur paraîtront la semaine prochaine.



COURRIER

le 5 janvier 1981

Cher Bicolo

Je veux te remercier beaucoup pour la belle montre que tu m'as envoyée. Elle est très belle et aussi pour la jolie pancarte de Bicolo.

Je désirais une montre pour Noël, alors, quand je l'ai eue j'étais très fière.

Je te remercie encore une fois et te souhaite une bonne et heureuse année!

Une amie,
Gisèle Grégoire, Lorette.

Bonjour Bicolo!

Je veux te dire MERCI pour la revue "Hibou" que j'ai reçue et que j'aime beaucoup.

Salut Bicolo!
de ton ami,
Joël Combot, Saint-Laurent

Cher Bicolo,

Merci pour le beau livre de recettes et le livre intitulé "Slika l'intriguant". Ils sont très intéressants.

Ton amie
Lynne Guyot
Fannystelle.

Mon cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le prix que tu m'as donné. Je suis très contente d'avoir été choisie gagnante. Merci bien.

Denise Ducharme, Saint-Laurent.

Cher Bicolo,

Merci pour les livres et le casse-tête. Voici un cadeau pour toi!

de Camile Desharnais, 3 ans
Saint-Pierre-Jolys.

(Merci Camile pour pensé à m'envoyer ce bel avion! Tu m'as fait plaisir!)

Bicolo

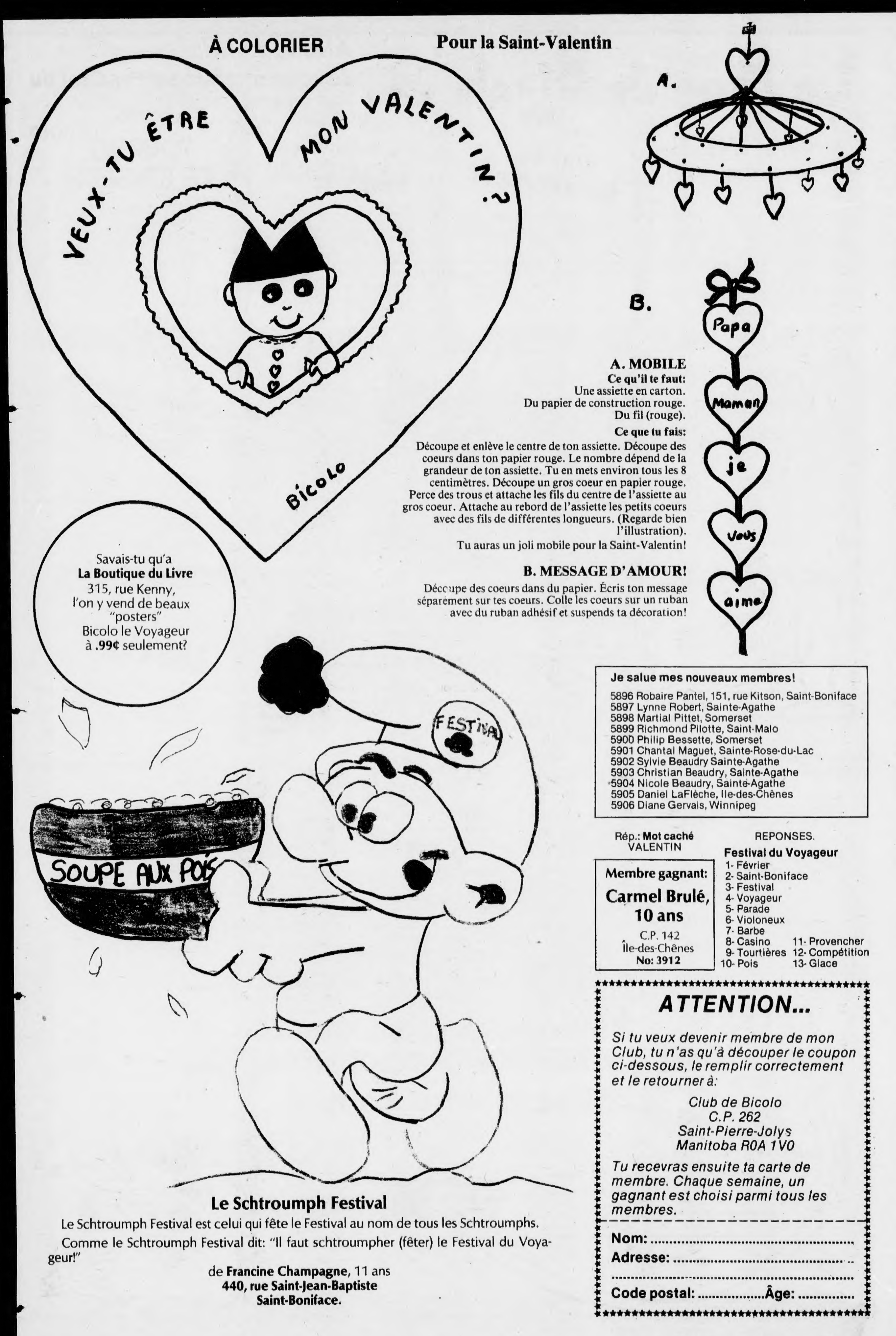
Le Festival du Voyageur

1. Du 14 au 22 ....
2. Dans la belle ville de .. ..
3. Aura lieu le .... du 4 ......
5. Le tout débutera par une belle ....
6. Il y aura un concours de ....
7. et un autre pour la .... la plus longue.
8. Tu peux aussi gagner ou perdre au ....
9. Tu pourras te régaler avec des ....
10. et de la bonne soupe aux ....
11. Sur le boulevard ....
12 Il y aura .... de sculptures de ....

Amuse toi bien.

À COLORIER

Pour la Saint-Valentin



A. MOBILE

Ce qu'il te faut:
Une assiette en carton.
Du papier de construction rouge.
Du fil (rouge).

Ce que tu fais:
Découpe et enlève le centre de ton assiette. Découpe des coeurs dans ton papier rouge. Le nombre dépend de la grandeur de ton assiette. Tu en mets environ tous les 8 centimètres. Découpe un gros coeur en papier rouge. Perce des trous et attache les fils du centre de l'assiette au gros coeur. Attache au rebord de l'assiette les petits coeurs avec des fils de différentes longueurs. (Regarde bien l'illustration).

Tu auras un joli mobile pour la Saint-Valentin!

B. MESSAGE D'AMOUR!

Découpe des coeurs dans du papier. Écris ton message séparément sur tes coeurs. Colle les coeurs sur un ruban avec du ruban adhésif et suspends ta décoration!

Je salue mes nouveaux membres!

5896 Robaire Pantel, 151, rue Kitson, Saint-Boniface
5897 Lynne Robert, Sainte-Agathe
5898 Martial Pittet, Somerset
5899 Richmond Pilotte, Saint-Malo
5900 Philip Bessette, Somerset
5901 Chantal Maguet, Sainte-Rose-du-Lac
5902 Sylvie Beaudry Sainte-Agathe
5903 Christian Beaudry, Sainte-Agathe
5904 Nicole Beaudry, Sainte-Agathe
5905 Daniel LaFlèche, Ile-des-Chênes
5906 Diane Gervais, Winnipeg

Rép.: **Mot caché**
VALENTIN

Membre gagnant:
Carmel Brulé, 10 ans
C.P. 142
Île-des-Chênes
No: 3912

REPONSES.
Festival du Voyageur
1- Février
2- Saint-Boniface
3- Festival
4- Voyageur
5- Parade
6- Violoneux
7- Barbe
8- Casino
9- Tourtières
10- Pois
11- Provencher
12- Compétition
13- Glace

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

Le Schtroumph Festival

Le Schtroumph Festival est celui qui fête le Festival au nom de tous les Schtroumphs.

Comme le Schtroumph Festival dit: "Il faut schtroumpher (fêter) le Festival du Voyageur!"

de **Francine Champagne**, 11 ans
440, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface.



GAGNEZ!

UN VOYAGE POUR DEUX À HONOLULU

Le Festival du Voyageur et CP AIR offre un voyage pour deux à Honolulu. Procurez vous un macaron de participation 1981 du Festival du Voyageur à la plupart des banques et des caisses à St-Boniface, ou encore aux activités du Festival, et vous recevrez un formulaire d'inscription. Déposez celui-ci dans un des trois tonneaux destinés à cette fin (Parc du Voyageur, Centre culturel franco-manitobain, et Casino du Grand Rendez-Vous).



Le Bal du Gouverneur

La fête par excellence du Festival du Voyageur aura lieu le samedi 14 février à 17h30 au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher. Vous serez chaleureusement accueillis par le crieur et la garde d'honneur. L'approvisionnement du banquet sera effectué par le Winnipeg Inn, et vous passerez ensuite une agréable soirée en compagnie de Marcel Meilleur et son orchestre. Les billets sont $30.00 chacun et sont disponibles au 219, boul. Provencher.



le defilé du Voyageur

Le dimanche 15 février à 13h00, joignez-vous aux milliers qui longeront les rues du vieux St-Boniface pour le défilé annuel du Festival du Voyageur. Ensuite suivez la foule au Parc du Voyageur, rue St-Jospeh, pour participer aux Cérémonies d'ouverture à 14h30. Des sauts en parachute par les Skyhawks, le salût de dix coups de canon du Muzzle Loaders Association et un feu d'artifices feront partie des activités de la journée. Nous remercions Wendy's pour sa contribution à ces activités.



TOURNOI DE RINGETTE

Pour la première fois dans son histoire, le Festival du Voyageur vous offre un tournoi de Ringette, avec quelques-unes des meilleures équipes de la Saskatchewan, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Manitoba faisant concurrence dans trois divisions: Tweens, Junior Belles et Belles. Les parties se dérouleront samedi le 21 février et dimanche le 22 aux arènes Maginot, St. Vital et Bertrand, avec les finales entre 14h00 et 18h00 dimanche après-midi.



Musées & Expositions

Cette année, trois expositions distinctes ne manqueront pas de retenir votre intérêt, avec des pièces religieuses, métisses et canadiennes-françaises de partout au Canada: le Musée de St-Boniface sur la rue Taché, le Musée de la Cathédrale au sous-sol de la Cathédrale de St-Boniface, et le Musée du Voyageur au Parc du Voyageur. Les heures d'ouverture suivantes seront en vigueur aux trois emplacements: dimanche 15 février — 15h00 à 21h00; jours de semaine — 9h00 à 21h00; samedi 21 février — 10h00 à 21h00 et dimanche 22 février — midi à 18h00.





CONCOURS DE SCULPTURES SUR GLACE

Commanditiée par la Caisse Populaire de St-Boniface, la compétition cette année est OUVERTE, avec étudiants, individus et groupes faisant concurrence pour des trophées et trois prix en expèces: 1er-$450.00; 2ième-$200.00; 3ième-$100.00. Tous les chefs-d'oeuvre pourront être admirés le long du boulevard Provencher.



Situé au Parc Whittier sur la rue St-Joseph, le Parc du Voyageur est l'endroit idéal pour toute la famille. Alors que les enfants explorent le Carousel, s'amusent sur la glissade ou font une promenade sur pouliche, les parents peuvent visiter le Musée du Voyageur ou tout simplement relaxer dans la grande tente Marquis, gracieuseté White's Foods. Radio Festival et le Poste d'hivernant vous divertiront également grâce à la collaboration de la Centrale des Caisses Populaires.



Blackjack / Beat the Bank / Roulette
Roues de Fortune / Nevada

- Samedi et dimanche, à compter de 14h30
- Lundi à vendredi, à compter de 16h00

ENTRÉE: $2.00/$1.00 avec macaron de participation

Mini-Casino

Ccfm, 340, boulevard Provencher

- Dimanche, à compter de 14h00
- Toute la semaine, à compter de midi

ENTRÉE LIBRE



Las Vegas

Gagnez un voyage pour deux personnes à Las Vegas, présenté par Sunflight Holidays et l'Agence de Voyages d'Eschambault. L'achat d'un billet d'entrée au casino du Grand Rendez-Vous permet de gagner une vacance merveilleuse. De plus, si le gagnant est présent au tirage, le dimanche 22 février à 21h00 au rez-de-chaussée de la salle des congrès, le Festival du Voyageur lui présentera $100.00.



Concours Canadien des Barbus

Venez passer une veillée des plus divertissantes lorsque de nombreux participants se feront concurrence pour les prix Molson. C'est le vendredi 20 février à 20h00 que sera choisie la plus belle barbe du Festival. Rendez-vous au Gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc, pour le 9ième Concours des Barbus. Des trophées et des prix en espèces seront accordés dans chaque catégorie.



Le 9e championnat national se déroulera samedi le 14 février et dimanche le 15 février de 10h00 à 16h00. Toutes les courses partiront et finiront sur la rive est du canal de détournement des eaux de la Rivière Rouge toute juste au sud de la Route #15. L'entrée et le stationnement sont libres mais nous demandons au public de ne pas apporter d'animaux domestiques sur les lieux. Les participants feront concurrence pour les prix Shell.



EATON'S tournoi international de hockey mineur

Eaton's vous offre du hockey sans pareil alors que des équipes du Québec, de l'Alberta, du Minnesota et du Manitoba se feront concurrence aux arènes Maginot et Bertrand. Les parties se dérouleront simultanément aux deux arènes du mercredi 18 février au dimanche 22 février. Des horaires sont disponibles aux arènes.

"Montrez votre macaron"



L'achat de votre macaron de participation 1981 (adultes $2.50, étudiants et âge d'or $1.00) vous donnera entrée libre à de nombreuses activités du Festival et vous épargnera $1.00 à de nombreuses autres. Entrée Libre aux activités suivantes avec votre macaron de participation: Mini Casino, Parc du Voyageur, Voyageur Express, Programme Scolaire, Relais du Voyageur, (merc. à sam. durant la journée seulement) et autres activités du Festival. Épargnez $1.00 aux activités suivantes: tous les Relais, Casino du Grand Rendez-Vous et Tournoi de Hockey. N.B. Les escomptes ne s'appliquent pas aux billets vendus au préalable.

Labatt's

Le Concours Annuel de VIOLON & GIGUE

Dix heures continuelles de violon et de gigue rempliront votre dimanche du 22 février. C'est à compter de midi que se déroulera le Concours de violon et de gigue au Gymnase Louis Riel, 585, rue St-Jean-Baptiste. Les billets sont $5.00 chacun et sont disponibles à la porte seulement. Invité spécial sera M. Hadley Castille, violonneux Cajun de la Louisiane. Les prix Labatt's récompenseront les gagnants de ce concours.